

*JULES DESTRÉE*

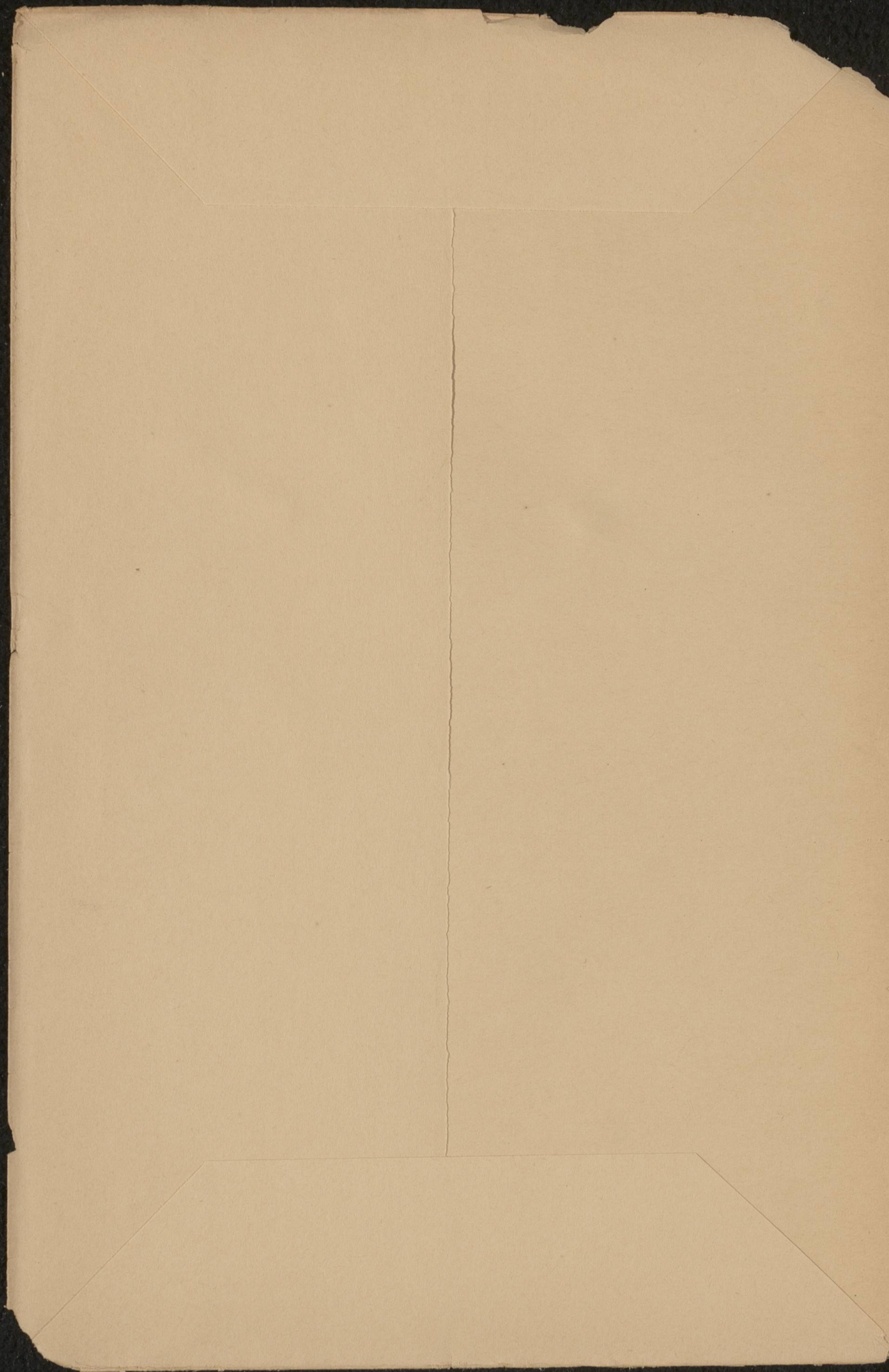
**Paradoxes**

**Professionnels**

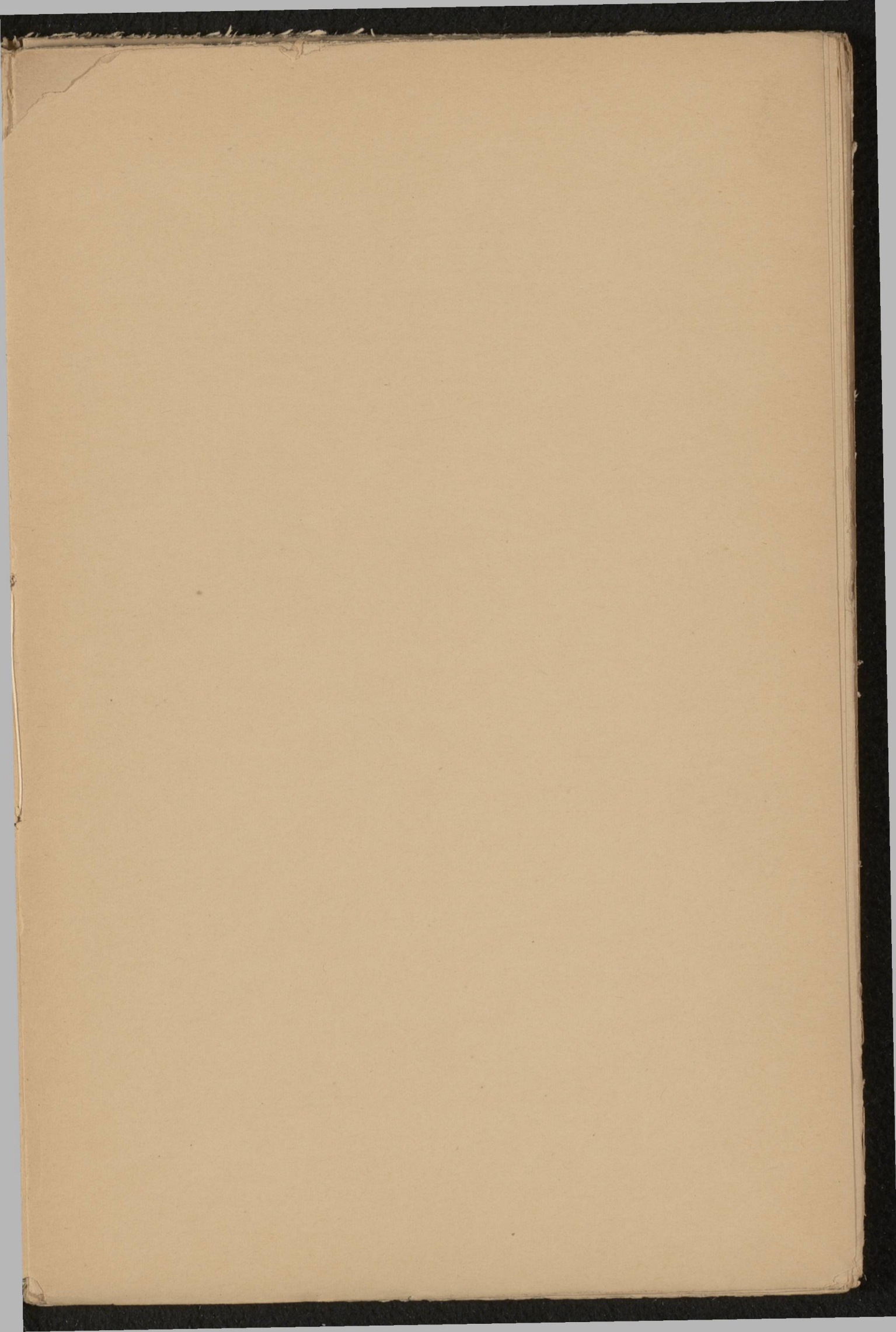
*Transitoriis quære æterna.*

A Bruxelles, chez l'Éditeur Veuve Larcier  
22, rue des Minimes  
1893

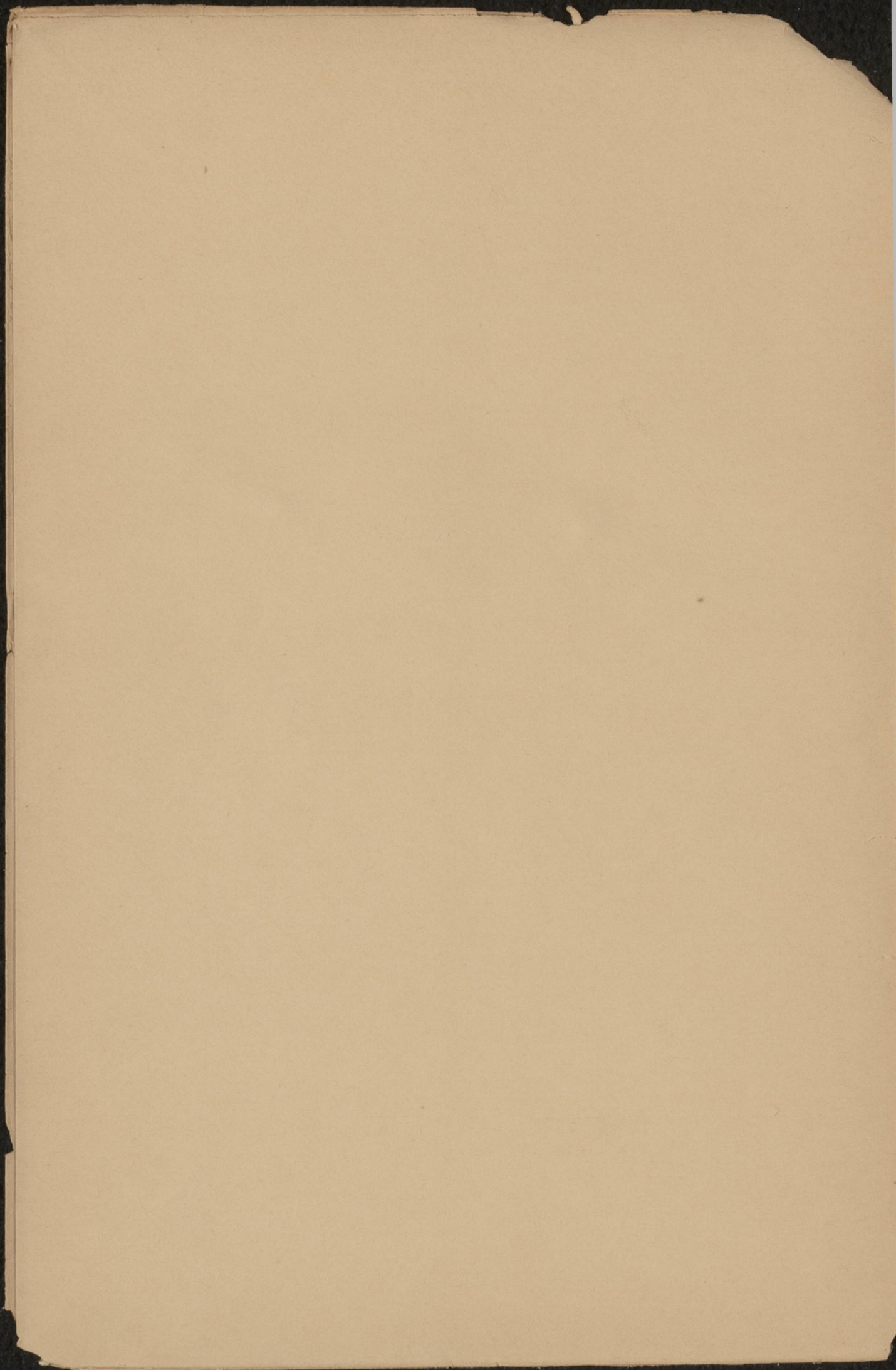














Paradoxes

Professionnels



Du même auteur :

SUR LA PROFESSION D'AVOCAT :

*La Littérature au Barreau.* Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Charleroi, le 25 novembre 1886. — Bruxelles, Larcier, 1886.

*De la poursuite pour honoraires.* Rapport présenté à la Fédération des Avocats Belges le 14 novembre 1891. En collaboration avec M<sup>e</sup> André, du Barreau de Bruxelles.

SUR LE DROIT :

*L'Assistance judiciaire.* Rapport présenté à la Fédération des Avocats Belges le 15 juin 1889.

*Du Concordat Préventif de la faillite.* Commentaire pratique de la loi du 29 juin 1887. En collaboration avec M. L. Lowet, juge à Bruxelles. — Bruxelles, Larcier, 1892.

*Boissons et Denrées.* Code des lois, règlements et arrêtés concernant l'alimentation. (Paraîtra incessamment.)



JULES DESTRÉE

Paradoxes

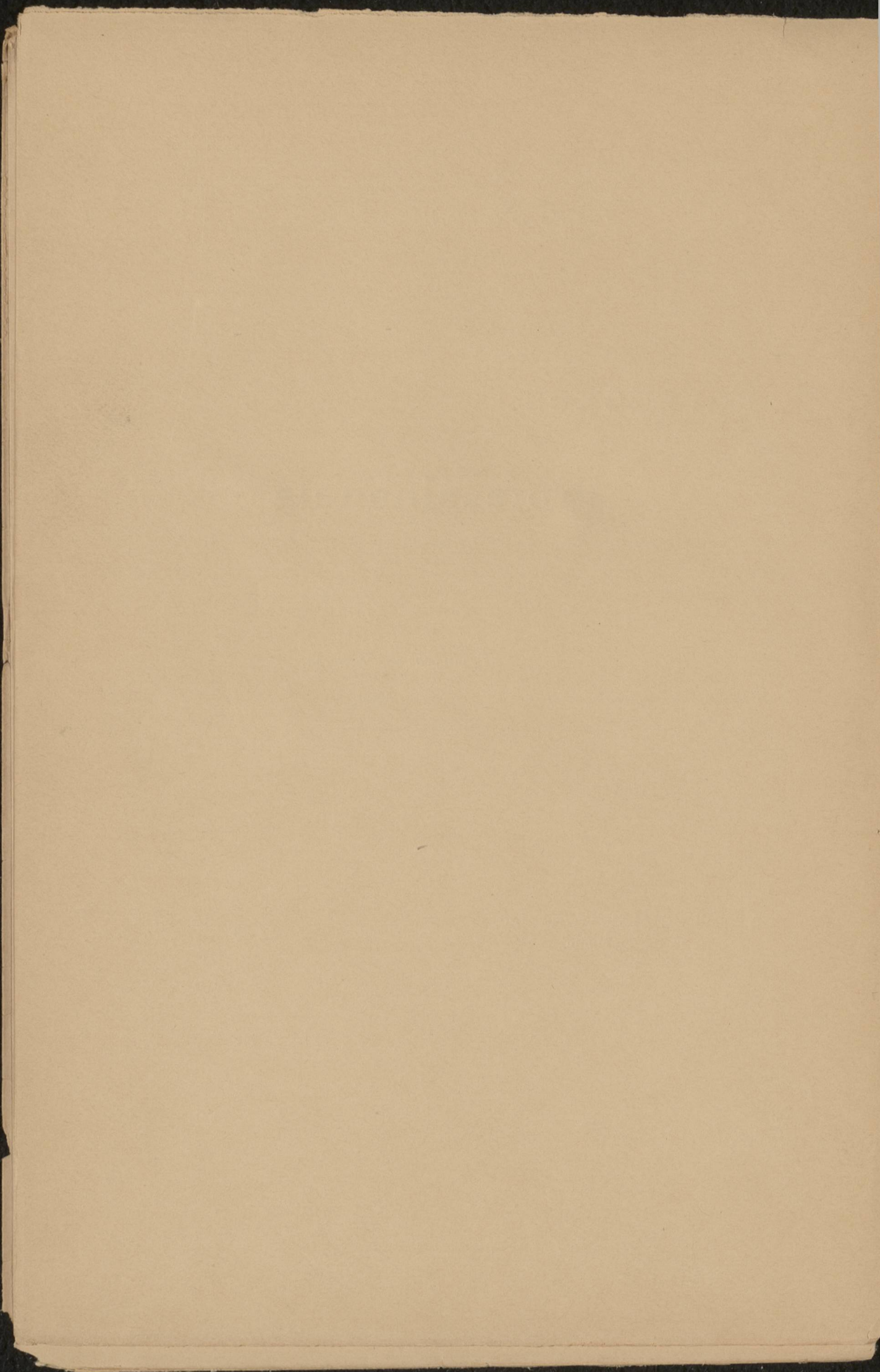
Professionnels

*Transitoriis quære æterna.*

A Bruxelles, chez l'Éditeur Veuve Larcier  
22, rue des Minimes  
1893

FS-VN  
XVIII  
1519





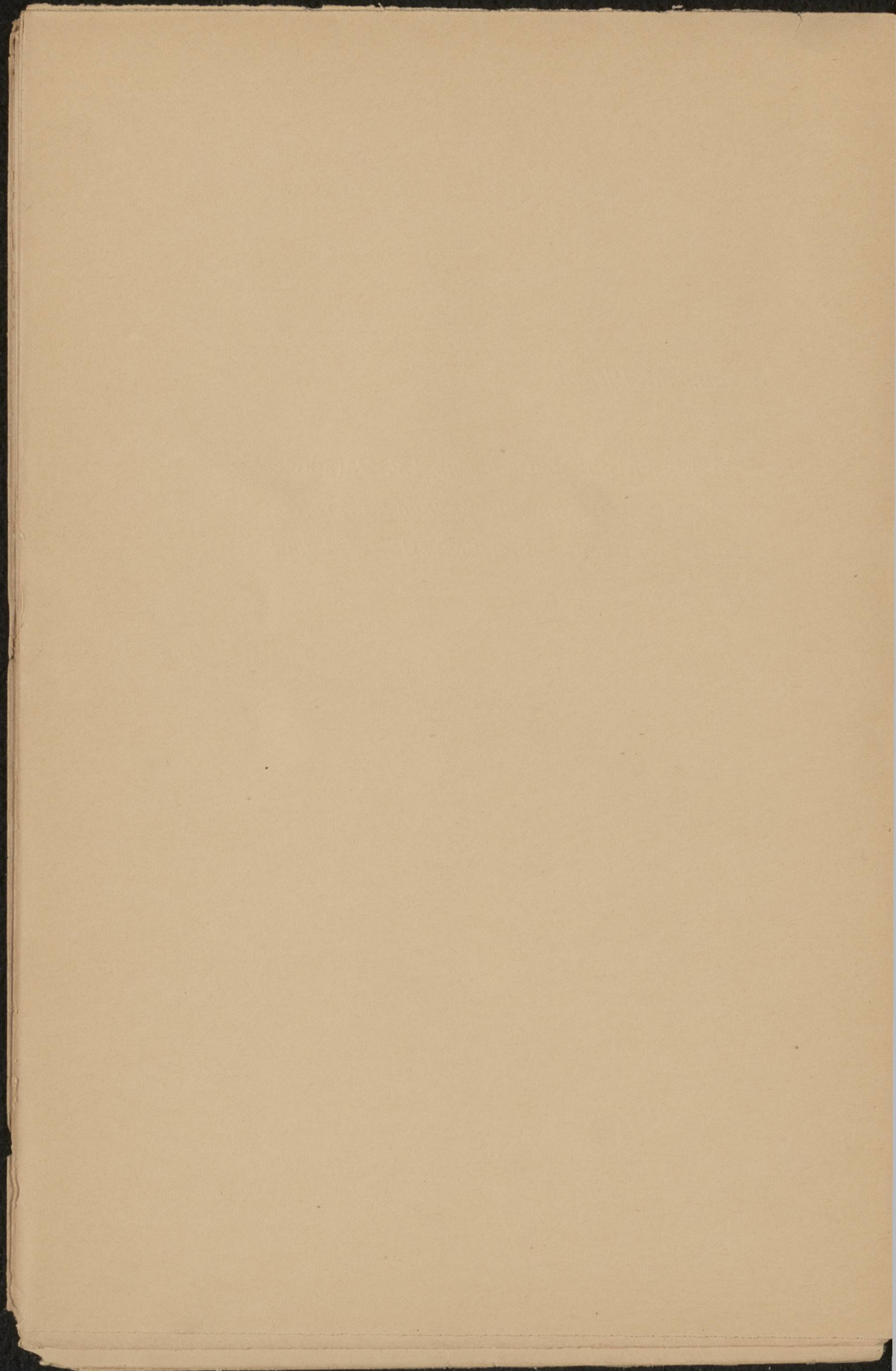


*à Edmond Picard,*

*à vous à qui nous devons LE Paradoxe  
sur l'Avocat, ces menus paradoxes profes-  
sionnels sont tout naturellement, — et tout  
respectueusement —*

*dédiés.*



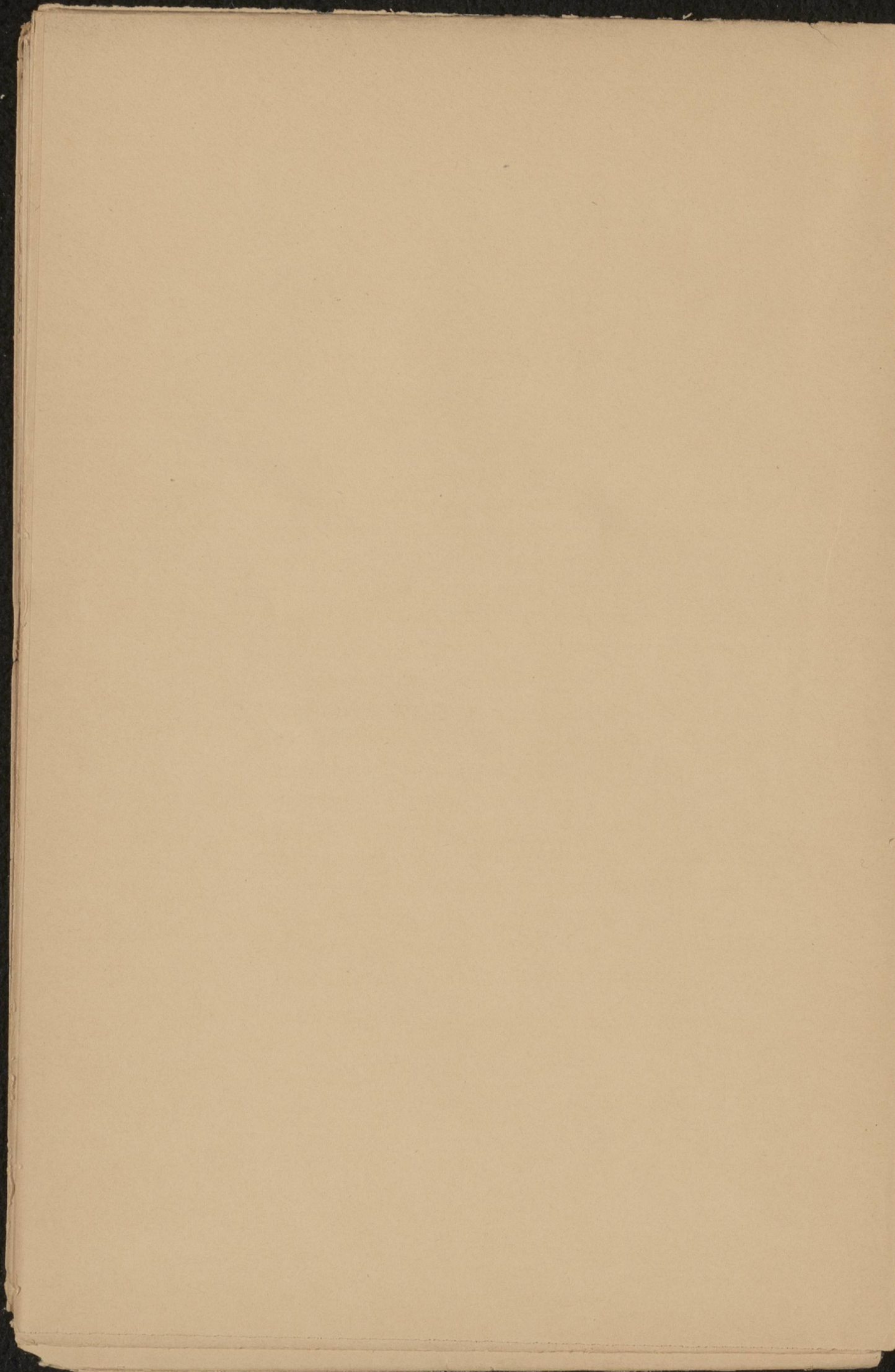




I

Sur la Confraternité







Il y a quelques jours à peine que le jeune Avocat est arrivé au Palais de Justice. Il est délicieusement embarrassé. Sa belle robe, qui sent l'étoffe neuve, le gêne un peu pour marcher ; il s'inquiète de la manière dont l'hermine doit pendre de l'épaule ; il n'a point encore adopté les attitudes de la toque. Mais, malgré ces gaucheries, comme il se sent heureux et fier ! Comme il lui semble avoir triomphé d'obstacles formidables : tous ces examens qu'il a fallu escalader ! Finis, les professeurs, les répétitions et les cours ! Une existence nouvelle s'ouvre ; il se sent arrivé, promu dans la vie à des dignités longtemps ambitionnées. Quand le petit peuple subalterne du Palais le salue « Monsieur l'avocat », cela lui paraît avoir un léger fumet de vassalité vraiment flatteur. Il ne sait rien de la Profession et



souvent personne n'est là pour lui en enseigner les rudes devoirs. Il en a vu surtout les côtés brillants et fascinateurs : les grandes réussites du talent ou de la chance ; il en ignore toutes les tristesses cachées, les découragements, les résignations amères. Il évoque l'avenir comme une facile promenade sur un fleuve superbe, entre des rives fleuries et respectueuses. La barque est confortable ; il suffit de la laisser descendre mollement le courant...

Aux Maîtres dont il avait su les noms par les feuilles publiques, son patron l'a présenté. Tous ont été pour lui charmants et d'accueil aimable. Tous l'ont appelé « Confrère ». Le jeune avocat est enchanté. Il retrouve des camarades d'université et se plait, avec une puérile insistance, à les dénommer aussi Confrères. Cette cordialité ostensible, égalisante, reste une de ses plus agréables impressions. Il s'en grise ; il ne voit plus autour de lui que des sourires, des mains tendues, des amitiés s'épanouissant comme des fleurs au soleil ; il est prêt à ouvrir son cœur, à laisser échapper de naïves confidences devant toutes ces bienveillances qu'il imagine... Il se rend aux audiences. Il assiste à la séance de rentrée de la Conférence. Partout il entend exalter en phrases pompeuses et décoratives cette Confraternité qui lui paraît si douce...



Mais, après trois mois, il a entendu, dans la salle des Pas-Perdus, d'étranges choses. A mesure qu'il se familiarisait avec le monde judiciaire, il apprenait aussi les misérables potins dont la médisance et l'envie escortent chaque individualité. Il apercevait de lui-même certains défauts, certains ridicules que d'ailleurs d'indulgents confrères soulignaient avec insistance. Un matin, il entendit un Ancien, qu'il estimait fort, s'exclamer : « Bonnes blagues, la confraternité, la solidarité, la tutelle du Conseil de discipline, protectrice des faibles, sévère aux forts ! Essayez-en mes amis, ayez un incident dans lequel vous aurez mille fois raison et glissez-vous dans ce laminoir ; vous en sortirez diminué, écrasé, aplati, avec des blessures partout, à votre dignité, à vos illusions, à votre renommée, partout. Faites-vous respecter vous-même, *unguibus et rostro* : mieux vaut se faire craindre que plaindre !.. »

Quelques jours après, le stagiaire écrivait sous la dictée de son patron : « Mon cher confrère M<sup>e</sup>... » ; vraiment, je ne sais pourquoi, murmura distraitemment ce dernier, comme s'il pensait tout haut, pourquoi je lui écris ainsi : ce « cher confrère » est un misérable qu'on ne laisse au tableau de l'Ordre que par une tolérance sans excuse. On ne peut communiquer avec lui que par le greffe et je me détourne



quand je le peux pour éviter son sourire faux et la poignée de sa main moite. Enfin! Allez toujours : Mon cher confrère, je...

Ces propos, l'Ancien et le Patron les ont jetés à l'étourdie, en passant, sans y attacher d'importance. L'instant d'après, il les ont oubliés. Mais le jeune avocat y songe. Ils sont tombés dans son esprit que certaines mésaventures futiles commençaient à rendre soupçonneux, et ils s'y enfoncent, profondément, douloureusement. Alors, ce serait vrai, ces histoires de boue de la salle des Pas-Perdus qu'on chuchote en ricanant dans les groupes, ces taches dans les plus étincelants soleils, tous ces dessous de platitudes et d'ignominies ?

Le jeune avocat souffre cruellement. Avec la versatilité de l'adolescent à qui l'expérience n'a point encore appris la complexité des choses, il passe brusquement du ravissement au désespoir. Il devient à son tour méchant et dénigreur. Aux actions les plus généreuses, il entend attribuer des mobiles ignobles ou mesquins qui lui paraissent de beaucoup les plus vraisemblables ; il note dans des conversations l'aveu de déloyales roublardises, les fanfaronnades cyniques de procéduriers se vantant d'avoir triomphé du Juste. Il voit son Patron causer familièrement avec celui qu'il flétrissait l'autre jour



et se demande tristement : « Ah! ça, quelle abjecte comédie tous ceux-là jouent-ils? »

Maladivement, il s'exagère la morgue hostile des vieux ; l'envie impatiente des jeunes ; il ne voit plus que l'odieux hallali des affaires, les irrémédiables rancunes des dissentiments politiques, la mêlée haineuse et avide qui se cache sous ces apparences courtoises. Il sent enfin tout ce que cette bienveillance qu'il avait cru rencontrer avait de superficiel ; il s'irrite à présent de s'entendre appeler confrère ; cela lui paraît un dédain, comme l'affectation de le mêler au troupeau, de ne pas même savoir son nom ; et chaque fois, la salutation banale griffe péniblement sa susceptibilité ombrageuse.

Ces tourments là, je pense que toutes les âmes fières et scrupuleuses les ont connus. J'en sais qui se sont arrêtés indécis, inquiets devant cette existence d'équivoques et de mensonges, — et révoltés ; j'en sais d'autres qui, les années venues, ont vu s'effeuiller leurs illusions avec un serrement de cœur devant l'inévitable, et se résignèrent à oublier les utopies des premiers ans, comme on se résigne à voir à l'automne tomber les verdure roussies et s'éparpiller mélancoliquement sur les routes dans un frissonnement sec de choses mortes.

Il leur a manqué quelqu'un pour leur dire : Jeune



homme, tu te représentas à tort la Profession comme la descente facile d'un courant parfumé au milieu d'acclamations laudatives. La Confraternité n'est pas un verbe magique qui ait le pouvoir de transformer les habitants du Palais en Saints de légende. Elle est impuissante à faire naître, du conflit d'intérêts perpétuellement adverses, les dévouements chimériques que tu rêvas. Songer à cela, c'est aller au devant de trop évidentes méprises.

Les Confrères sont des hommes, avec l'amalgame de passions, de vices et de travers que ce mot suppose nécessairement. Les féroces dialogues de la salle des Pas-Perdus qui t'apprirent tant de misères ne t'ont pas trompé. Mais les discours décoratifs et pompeux ne t'induisirent pas non plus en erreur. S'il est d'un esprit très jeune d'espérer rencontrer incessamment des héros, il est tout aussi enfantin de voir partout des monstres. La nature est moins prodigue de phénomènes. Il faut te le répéter et t'en convaincre : sous les robes, il y a des hommes, c'est-à-dire la tendance à l'erreur et au mal, et aussi, même chez les plus déchus, la possibilité d'actions généreuses et nobles.

Le malentendu que tu déploras fut de ne point convenir de cette complexité; car, dès lors, tout s'éclaircit. La Confraternité commande sans doute



la sympathie; mais elle te réserve le bénéfice d'inventaire; ce n'est qu'une présomption *juris tantum*, comme disent les romanistes. Elle présente maintes analogies avec les convenances du cant et du bon ton; une certaine égalité aimable s'établit dès la présentation entre gentlemen; mais cette solidarité de gens du monde est très à fleur de peau. Elle n'empêche point la circonspection prudente et l'examen réfléchi. Elle n'a point de caractère impératif, puisqu'il est loisible à chacun de rompre tout commerce, sans délai, avec un tiers reconnu grossier ou déplaisant.

Tandis qu'il faut indispensablement revenir au Palais tous les jours; que les affaires deviennent impossibles avec des confrères irrités, il a donc bien fallu, pour que l'existence fut tolérable et féconde, courber les mauvais vouloirs sans la convention confraternelle. C'est, en somme, un code de règles et d'usages adoptés par des gens de tempéraments très divers, d'opinions multicolores, d'intérêts opposés, pour la facilité plus grande de l'accomplissement d'une œuvre commune. Comme cette œuvre est une nécessité sociale, une des plus hautes, le principe et la source de la Confraternité se trouvent donc rattachés à la notion même de la Justice.

Sans être la fraternité édénique que tu avais



conçue, c'est une prescription très sérieuse et très justifiée. Ton devoir moral apparaît donc celui-ci : Relève doucement les fleurs froissées de tes illusions, protège-les contre les impressions funestes, cultive-les avec un soin attentif et jaloux. Tu peux ainsi, avec la patience et l'habileté d'un jardinier ingénieux, fortifier et faire croître en toi-même des végétations de bonheur et de courage qui ne seront pas uniquement intimes et artificielles.

A certains jours même, tu comprendras l'intensité profonde de ce sentiment dont tu avais médité : quand apparaîtra, au-dessus des contingences, l'Idée même du Droit. Consciemment ou non, tout Avocat participe à la grande œuvre de Justice. Ses paroles et ses actes ont constamment des répercussions qui dépassent leur relativité. Cela ne s'aperçoit guère au milieu du décours banal des affaires quotidiennes : cela s'impose comme une évidence à qui s'arrête pour voir d'ensemble et de haut les événements : à ces moments-là, dans des réunions d'avocats, se révèle la sincérité vraie et la pure essence de la Confraternité : estime affectueuse entre les collaborateurs d'une même œuvre grandiose.

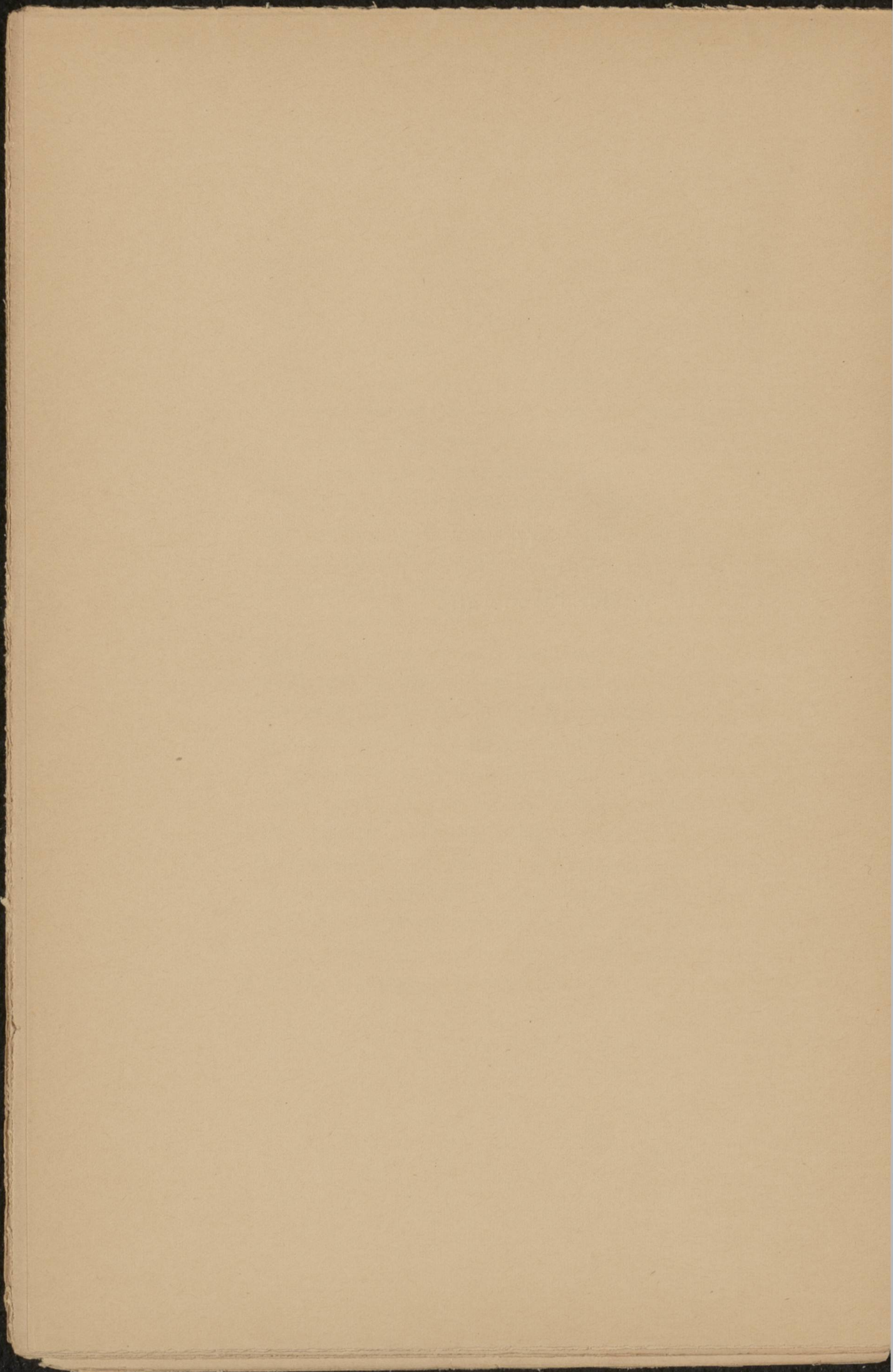
Non! La Confraternité n'est pas une dérision ; mais si tu ne veux point te décevoir, retient qu'*Elle n'exclut pas le mépris.*



II

Sur l'Honoraire







Avec lui-même, en s'éloignant du Palais, le stagiaire discute. Après s'être fixé une direction, il laisse aller son corps au gré des mouvements inconscients, ne voit plus la rue, les fiacres, les passants, ne perçoit plus aucune impression extérieure, l'esprit concentré en un seul sujet de méditation qu'il tourne et retourne et examine sous ses aspects variés. Il aime cette gymnastique intellectuelle, cet essai de culture du Moi ; et sans l'aimer même, il y viendrait forcément, poussé par un besoin tenace de se rendre compte, d'analyser, de se déduire des règles de vie. Tâche très superflue : les événements arrivant généralement autres que prévus, et qu'il sait superflue, mais qu'il s'impose cependant tous les jours. A l'Université, il affectionnait ces longues, sinueuses et abstruses conversations silencieuses, ces questions



qu'il se posait, et ces réponses qu'un autre en lui faisait, et ces répliques et ces ironies dont un autre encore, parfois si inattendu, étonnait sa rêverie.

De vieille famille judiciaire, il a déjà beaucoup entendu, autour de son enfance et de sa jeunesse, parler du Barreau et du Palais. Cependant il veut apprécier par lui-même et cette ambiance inaccoutumée le déconcerte. Il est comme l'aiguille d'une boussole qui douterait du Nord. Il est bousculé entre des contradictions. Il saute de surprise en surprise, va de l'enchantement à la désillusion, revient à l'enthousiasme, retombe au découragement, ne sait plus vraiment. Il est inquiet : il ne retrouve plus cette rectitude de jugement qui autrefois lui permettait de déterminer, sans longues recherches, la droite voie où il devait mener ses actions. Il voudrait voir clair parmi ces choses nouvelles, concilier toutes ces antinomies...

Le souci qui l'obsède aujourd'hui est celui de l'Argent. Il lui est survenu ce matin dans la salle des Pas-Perdus un incident futile, mais qui lui a causé un ébahissement perdurant encore. Un Confrère issu ces jours derniers du stage, lui a remis, pour qu'à son tour il la suive, le dossier d'une affaire du Bureau de Consultation Gratuite et, avec les explications indispensables, une somme de fr. 1.50, reli-



quat d'une provision de quarante sous versée par l'indigent pour acquitter le coût des timbres-poste. Devant sa stupeur, l'autre, très pratique, lui a dit : « Et mais ! c'est bien juste, n'est-ce pas ? Je lui ai donné mon temps, mon travail, ma science à ce pro-déiste, c'est déjà bien joli, ce me semble ? Ne faudrait-il pas les entretenir ? Tous ces petits déboursés, cela fait une somme à la longue !... »

Ce raisonnement, après tout, était irréprochable. Vainement le jeune homme en cherchait la fêlure. Et pourtant tout son être se révoltait. Cette monnaie le gênant, il s'empessa de s'en soulager entre les mains du premier mendiant rencontré...

Pourquoi ne pas réclamer aussi le papier ? se demandait-il ? Et l'encre, et l'usure des plumes, des frais généraux ? Malgré lui, il constata, sur la farde du dossier, que quatre lettres seulement étaient relatées. Le cinquième décime, alors ? Vrai, je deviens ridicule, continua-t-il, en haussant les épaules. Une erreur, un port double, que sais-je ? Il s'en voulut de sa vilaine pensée à l'égard du confrère dont l'acte cependant lui semblait de plus en plus reprehensible et presque scandaleux.

Mais, pourquoi ? Il en cherchait sans succès les raisons. N'était-ce point, au fond de lui-même, un préjugé égoïste dérivant de la facilité de son existence



bourgeoise ? Si l'action du confrère était mesquine comme s'appliquant à une somme dérisoire, le raisonnement dont elle procédait n'était-il pas fondé ? S'il n'y avait là qu'une question de chiffre ?

N'est-ce point déjà énorme, et contraire à toutes les mœurs du siècle, que cette assistance des pauvres, non point facultative selon la générosité ou l'occasion, mais forcée, imposée à titre d'obligation professionnelle. Peut-on concevoir équitablement que de jeunes avocats, subsistant péniblement, soient contraints de perdre non seulement leurs efforts, mais même leur pécune, viatique précieux des instants difficiles ?

Le principe moderne, en définitive, est que toute peine mérite salaire. Cette servitude de bienfaisance, cette défense de recevoir des honoraires dans les affaires envoyées par le Bureau, cette défaveur qui atteint ceux qui actionnent en justice leurs anciens clients, tout cela, et toutes les prescriptions sur l'honoraire, apparait, à la lumière des théories contemporaines, singulièrement vieillot, absurde et démodé. Ne serait-il pas plus logique de laisser fleurir la liberté, de renoncer à toutes ces contraintes nées de prétentions qui n'ont plus cours ? A-t-on jamais songé à enjoindre aux négociants, aux industriels d'œuvrer pour les faméliques et de leur être, obliga-



toirement, secourables? S'il faut, à titre d'office public, assurer la défense des nécessiteux, pourquoi donc la Commune ou l'Etat n'en assument-ils pas la charge et ne rémunèrent-ils pas les services rendus? Cette conception, latente en bien des cerveaux populaires, convaincus que le certificat d'indigence permettra à leur conseil d'être rétribué en quelque administratif bureau, est plus rationnelle que l'habitude présente.

D'ailleurs, les pauvres, ils trouveront toujours des défenseurs. Mais ils les éliront librement et ceux-ci n'obéiront qu'à leur compassion. Entre eux se réglera le tribut de la reconnaissance sans que nul n'ait rien à y voir, sous prétexte de discipline. Quel est ce sot amour-propre qui s'oppose aux honoraires infimes? Et disparaîtront ces abus quotidiens de l'avocat pauvre et vaillant, se faisant scrupule d'accepter cent sous parce que des bonzes aux revenus copieux font les dégoûtés, ou bien exploité sans vergogne par un faux miséreux abusant des complaisances de la loi et des traditions.

Et le stagiaire se souvint qu'un Bâtonnier avait, en une séance solennelle, exprimé les doléances des confrères ainsi dupés. On avait vu, paraît-il, des personnages vêtus de fourrures somptueuses se faire mener en voiture à la Consultation gratuite et récla-



mer un juriste qui ne put, pour son labeur, demander aucun salaire. De tels faits étaient regrettables et il fallait aller résolument de l'avant, vers le progrès, sans préjugés ni fausse sentimentalité...

C'est drôle, conclut-il, tout cela a l'air d'être sensé et cependant me répugne horriblement...

A ce moment, il sentit qu'on le regardait : une légère secousse le fit redescendre dans la vie réelle pour apercevoir un grand jeune homme, à la face joyeuse et franche, qui le questionna :

— Eh ! Monsieur le philosophe ! Quoi donc vous absorbait ainsi ?

Le rencontré était son cousin, avocat aussi, de quelques années plus ancien, très lancé dans le mouvement des Conférences du Jeune Barreau qui, en ce dernier décennal, a montré une ampleur, une variété, une audace pour le Bien vraiment admirables. En quelques mots, le stagiaire lui narra l'incident de ce matin et ses incertitudes.

L'autre était devenu tout à coup grave.

— Dieu ! vers quelles abominations vous dévaliez-là, mon ami ; c'est avec raison que votre cœur se révoltait. Ce petit sémite de S... est tout à fait fin de siècle. Il n'est pas seul, malheureusement. Les théories qu'il a eu le cynisme de vous exposer, je les vois croître et se développer autour de nous,



comme une vénéneuse moisissure. Beaucoup les subissent sans s'en rendre compte. Ils les acceptent de gens qui jalourent le Barreau et n'y connaissent rien. Les journalistes, qui si souvent ne sont que des ratés pleins d'aigreur bavardant avec aplomb de choses qu'ils ignorent, nous imposent à notre insu, par la suggestion de l'imprimé, leurs sottises gloses. Il faut réagir avec vigueur.

— Oui, mais ne sont-ils pas dans le vrai ?

— Et non ! ce que vous avez oublié tantôt, c'est que vous êtes AVOCAT, c'est-à-dire que vous avez vis-à-vis de vous même et des autres, — et cela non pas par obéissance ou par fantaisie, mais pour des motifs supérieurs, des obligations plus strictes que n'en ont l'industriel ou le commerçant. Charges et entraves parfois irritantes, désagréables, vétilleuses ; mais qui nous grandissent vis-à-vis de nous même et des autres. S'en libérer, c'est déchoir.

Et le pourquoi essentiel de cette différence, voulez-vous que je vous le dise ? Quand le mercier vend du fil et en reçoit le prix, il y a là un fait purement contingent, qui arrive et s'éteint. Quand l'avocat plaide un procès, il y a toujours — à un degré d'autant plus marqué que le plaideur est plus vraiment un avocat — quelque chose qui dépasse la relativité de la cause. Il y a toujours, au-dessus de



l'affaire, quelque chose qui n'est pas au client, mais à tous : le droit, la fortune publique, la liberté, que sais-je ! C'est une remarque que vous ne pouvez pas encore noter ; mais qui, au bout de quelques années de Barreau, se vérifiera ; et vous serez surpris des conséquences insoupçonnées, des retentissements lointains de certaines plaidoiries, de certaines attitudes d'avocat. Sans nous en douter, nous engendrons des événements que nous verrons éclore dans l'avenir ; et nous en sommes responsables...

Voilà pourquoi, à ce point de vue de l'honoraire, il ne saurait y avoir une équation exacte, comme dans une opération commerciale, entre ce qui est presté et ce qui est payé. Il restera toujours là quelque part inappréciable, inacquittée. Vous avez déjà vu, vous verrez encore bien des nôtres s'enflammer, s'emporter, sans considération pécuniaire, ou même contre leurs propres intérêts, contre leurs amis, chaque fois que ces entités augustes : le Droit, la Liberté, seront menacées. Le Désintéressement, malgré toute les mesquineries qui peuvent vous avoir frappé, car c'est une bizarrerie de la salle des Pas-Perdus qu'on s'y vante plus volontiers d'une petitesse que d'une noble action, et que chacun s'y montre en fanfaron de la rapacité — le Désintéres-



sement est de l'essence même de la Profession, de même que l'esprit de Lucre est l'âme du Négoce malgré les libéralités individuelles.

Nous sommes donc, par les nécessités sociales, une aristocratie. Nous devons nous efforcer de le rester. Non pas une aristocratie à prétentions, parades et vanités : nous ne revendiquons pas plus de droits, mais plus de devoirs. Aristocratie dont sont d'ailleurs tous les dévoués, tous les protagonistes d'une idée, tous ceux qui auréolent d'une parcelle d'absolu la misère de l'action humaine : le soldat qui tombe pour la Patrie, le médecin qui soigne les Pauvres, le prêtre qui défend sa Foi, l'artiste qui s'efforce vers le Beau !

— Bravo ! Bravo ! et merci pour cette petite conférence. Mais la conclusion ?

— Ceci posé, tout ce qui vous embarrassait peut se débrouiller en quelques déductions commodes. Ce n'est point par hasard que ce vocable « honoraire » est dans nos dictionnaires. Il ne faut point médire de la langue française. L'honoraire ne doit jamais être un salaire. Les mots sont différents comme les réalités ; à leur tour, ils reflètent la distinction fondamentale que je vous marquais tantôt.

Ce n'est point seulement au début que le Désintéressement est imposé ; il l'est toujours. Il l'est



avant l'affaire, quand il défend l'appel au client, la recommandation, tous les moyens petits et vils de drainer les causes ; il l'est pendant, quand le service de la vérité et de la justice doit passer avant celui du client ; il l'est après, lors du règlement de l'honoraire. Pas d'honoraires exorbitants prélevés sur l'ignorance ou l'angoisse ; plutôt pas d'honoraires que des honoraires minuscules ne laissant pas sauve la Dignité. Point de comptes détaillés. Déférence à toute concession courtoisement sollicitée et appuyée de plausibles motifs. En cas de contestation, jugement par les pairs ; en cas de refus, plus souvent l'abandon que la contrainte. Telles sont nos règles.

Pour les gens pratiques, je remarquerai que si elles sont rigoureuses à certains jours, elles nous laissent, en revanche, l'évaluation à peu près souveraine du mérite de nos œuvres. Et les usages ont permis à ces estimations d'être relativement élevées, — ce qui n'a rien que de très légitime pour l'honoraire, ce qui serait exorbitant si ce n'était qu'un salaire. Partout où l'honoraire s'est trouvé réclame à titre de droit, classé parmi les frais de justice, partout il a été déterminé selon un tarif dérisoire supputant les heures et les courses. La réclame et les annonces, la défense du client *per fas et ne fas*, le recouvrement âpre d'un total de vacations, tout



cela est licite pour l'agent d'affaires, interdit pour l'avocat.

Il importe de maintenir les nuances. Celui pour l'œil duquel elles s'effacent tend à penser et à se conduire, qu'il soit ou non du Barreau, comme un agent d'affaires. Même exercée de façon probe, cette industrie me semble la plus lamentable de toutes. Ah ! s'il est des confrères qui comprennent ainsi leur fonction dans la république, ils doivent, à certains moments, en avoir la nausée. Faire commerce de sa plume, de sa parole, de sa pensée, de son cœur, les livrer au premier venu qui les paye, se vendre ainsi en détail, débiter contre espèces le meilleur de soi-même, être l'amplificateur mercenaire des pensées d'autrui, en abdiquant devant l'or, toute fierté, toute personnalité, toute indépendance, — c'est de la prostitution. Si c'était à cela que je devais vouer ma vie, je ne me sentirais pas le courage de poursuivre, en vérité !

Voilà pourquoi je chéris mes chimères. Je les défends et je les fortifie en moi-même de mon mieux. Je ne veux pas qu'on me les tue. J'en ai besoin pour me persuader que mon imperceptible agitation terrestre est noble et méritoire. J'en ai besoin pour l'orgueil et le bonheur de ma vie. Ce soutien moral est autrement important que quelques écus, comme



réconfort, à travers les vicissitudes qui nous attendent. Il y a plus de joie à agir à sa guise selon sa conscience et pour le bien qu'aux pénibles intrigues quelquefois fructueuses. Il y a plus de joie à faire son devoir et sa fantaisie à l'œil qu'à les enfreindre pour la forte somme. Et je conclus que *la Dignité et la Valeur de l'Honoraire ne se gardent que par le Désintéressement.*

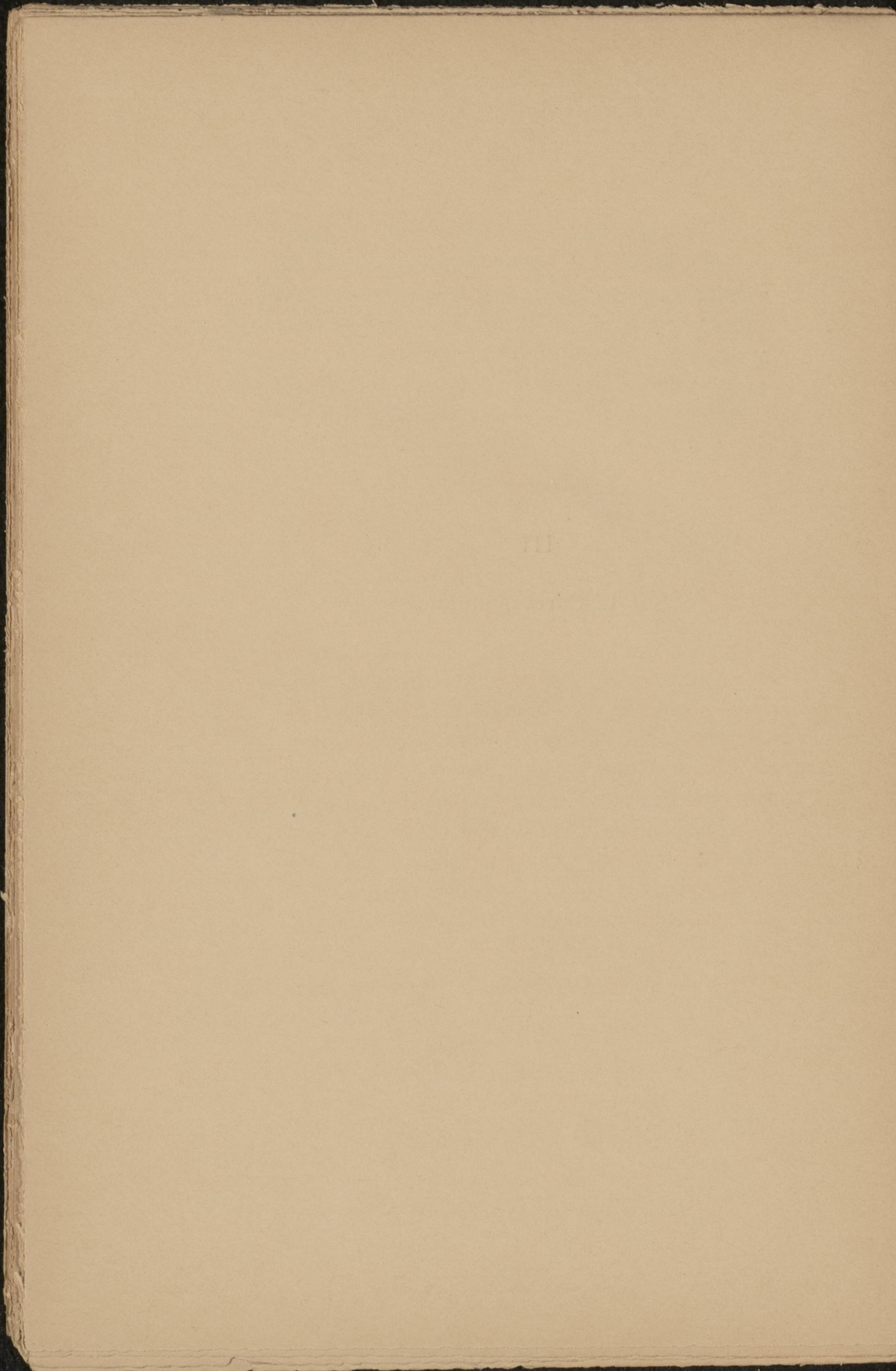
---



III

Sur la Correspondance







*A Monsieur Durand, avocat,  
Tournay.*

Mon cher neveu,

Te voilà des nôtres. Si tu veux travailler, le succès t'attend en ce bon coin paisible de province où grandit notre famille et dont je ne me souviens qu'avec émotion. Tu me flattes gentiment en réclamant mes conseils pour tes premiers pas dans cette Profession dont j'aime à parler.

Ce que doit être la correspondance de l'Avocat ?

J'ai connu un Maître du Barreau, qui avait une clientèle superbe et qui a joué un rôle politique considérable, qui n'écrivait JAMAIS. C'est invraisemblable peut-être, mais authentique. On pouvait lui envoyer des dossiers importants sans jamais rece-



voir avis de leur arrivée; on pouvait le harceler de lettres suppliantes, désespérées, pressantes, comminatoires, ironiques, ou injurieuses; jamais nul n'en obtint une réponse. Les express, les télégrammes s'enfonçaient dans un silence impénétrable. Il avait une philosophie tranquille qui le faisait rester calme malgré les objurgations les plus véhémentes ou les plus pathétiques. Il aimait à proclamer à la mahométane que « tout s'arrange ». Et en fait, tout s'arrangeait. Je ne crois pas que son obstination lui ait jamais causé quelque désagrément notable. Les confrères, il les voyait au Palais; ses clients, en son cabinet. Et près de tous, il s'excusait avec tant de bonne grâce qu'on ne pouvait lui garder rancune. Sous les politesses, les regrets et les amabilités, on sentait la volonté bien arrêtée de n'y rien changer. Peu à peu, cela fut connu et accepté comme une fantaisie originale d'un grand talent.

Celui-là était un sage. Assurément son système offrait d'inappréciables avantages. Mais je ne puis te le conseiller : l'un des premiers symptômes d'après lesquels la clientèle juge la « laboriosité » du jeune avocat, c'est sa ponctualité à répondre aux demandes de renseignements qu'on lui adresse. On ne peut pas dédaigner cette activité; dès lors, par quelle règle la conduire ?



On te dira que notre correspondance est, de sa nature même, confidentielle. Jamais un dossier correct ne contiendra une lettre signée d'un avocat. Ta loyauté même t'indique que cette recommandation est plus impérative encore s'il a été question d'un arrangement possible. — D'autres te diront que l'avocat n'étant point un mandataire, ses écrits n'engagent point. C'est aux notaires qu'il appartient de dresser des actes ; aux huissiers, de signifier des mises en demeure ; aux avoués, de conclure pour les parties ; les lettres de l'avocat ne sont jamais que des indications, les conseils d'un esprit éclairé et d'un cœur droit. — D'autres encore te vanteront l'impuissance du parquet et du juge d'instruction à rechercher les preuves des délits et des crimes dans la correspondance entre l'accusé et son conseil.

Et tu pourrais conclure que puisque le secret de nos proses est doublement garanti par les lois et les usages, il n'importe guère de surveiller celles-ci. Erreur grande : constamment des circonstances qu'on ne prévoit point brisent la double serrure du coffret et en dispersent le contenu par le monde ! La lettre que tu écris, sais-tu jamais où elle ira ? Sais-tu les contrecoups inattendus, après des années parfois, d'insignifiances devenues des montagnes ? Ce sont des morceaux de toi-même que tu jettes à



l'Inconnu; il faut qu'ils rendent témoignage de l'homme que tu es. Aux meilleurs, les pensées mauvaises, les tentations coupables, les faiblesses lâches livrent assaut certains jours : pense aux productions de ces jours-là : elles peuvent se lever plus tard réprobatrices et gênantes!

Que de fois on s'est mordu les lèvres d'une épître trop hâtive? Que d'ennuis mesquins s'envolèrent de quelques lignes colères trop promptes? Que de démarches et d'explications pour éclaircir et réparer un malentendu né d'un billet équivoque? Réfléchis donc souvent et relis toi toujours. Aie le souci de la forme et l'inquiétude du fond. Sois clair et précis. *Scripta manent*. Que jamais ta plume n'avoue à ton papier des sentiments que tu ne puisses arborer devant tous; qu'elle ne dise jamais des choses que tu serais gêné de dire, si j'étais là près de toi, caché dans la bibliothèque et les écoutant; que jamais non plus ta phrase n'ait un débrillé qui puisse devenir confus ou ridicule...

Comme je déplorais, un soir, devant un Confrère, la façon dont des éditeurs dénués de respect, retournèrent les tiroirs de Baudelaire et de Flaubert, et que nous constatons le piteux effet que faisait au grand jour la quotidienne littérature de ces impeccables stylistes, mon interlocuteur me dit avec une



naïveté dont il ne perçut pas toute l'outrecuidance :  
« C'est comme si l'on publiait mon copie de lettres! »

Nous ne sommes pas tous de grands hommes, heureusement, et nous avons de sérieuses raisons de nous croire à l'abri des éditeurs. Néanmoins, il y aurait à tirer de cette anecdote un enseignement précieux : ne jamais écrire une ligne sans la concevoir imprimée dans le journal du lendemain. Oh ! l'impression, ce qu'elle donne aux mots de significations soudaines et insoupçonnées ; ce qu'elle révèle crûment la négligence ou la pauvreté ! Dans la gazette, avec tous ces yeux qui la regardent, tous ces lecteurs qui la jugent, une phrase apparaît singulièrement différente de ce qu'elle était d'abord. Si tu veux t'accoutumer à les penser sous ce jour spécial, tu t'éviteras bien des amertumes. Bref, voici la règle : *la correspondance de l'avocat, bien que confidentielle de sa nature, doit toujours être conçue comme destinée à être publiée...*

Ton dévoué,  
DURAND.

P. S. — Un copie de lettres ? Oui, cela peut être utile par ces temps de vie complexe où la mémoire



la plus souple ne peut suffire. Relis le de temps en temps en te demandant si tu as bien suivi mon précepte : on juge mieux à distance. — Si, pour les facilités postales, tu adoptes un timbre, fais tout ce qui aurait la moindre allure commerciale. — Enfin, ne m'écris jamais sur une carte postale; ça me paraîtrait une familiarité d'un goût douteux.

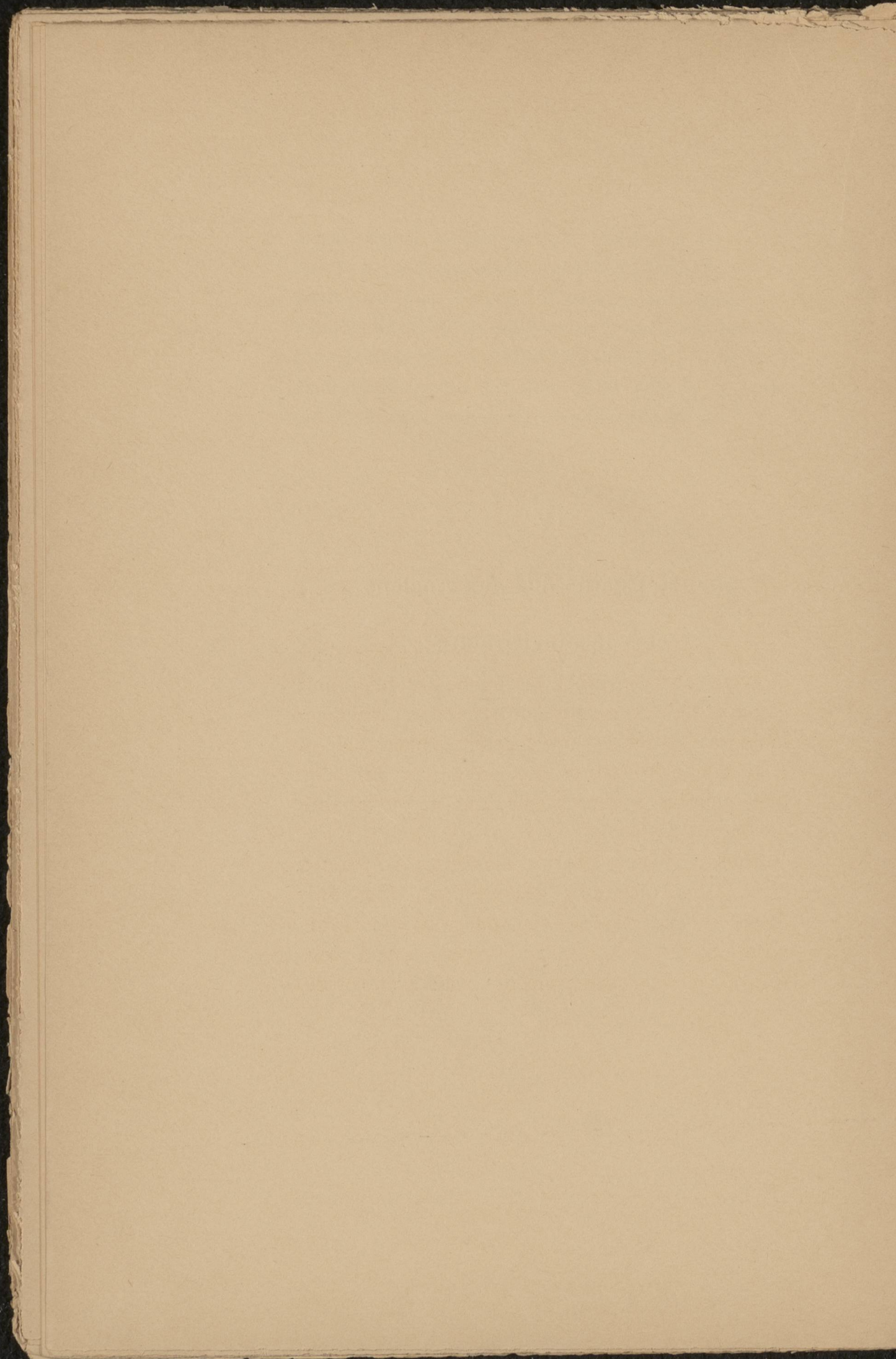
---



IV

Sur les Égards dûs aux Anciens  
et à la Magistrature







*A Monsieur Durand, député,  
Bruxelles.*

Mon cher Oncle,

A plusieurs reprises vous avez bien voulu m'aider de votre cordiale sagesse et chaque fois que je suis embarrassé, c'est à vous que je recours, craignant toujours d'abuser de votre charmante bienveillance. Depuis quelque temps me préoccupe beaucoup une question professionnelle; me permettez-vous de vous en entretenir?

Vous avez été longtemps magistrat. Au parquet d'abord, puis comme vice-président, vous avez donné des exemples que j'entends avec orgueil rappeler constamment. Quand le pays songea à réclamer de vous un autre concours, vous avez rapide-



ment connu et les triomphes politiques et les succès du Barreau. Vous êtes un des anciens qui sont l'honneur de l'Ordre, et vous avez gardé un cœur toujours vibrant d'un bel enthousiasme sans lassitude. Je ne saurais donc avoir un plus précieux avis que le vôtre sur ce problème des égards dûs aux Anciens et à la Magistrature.

Quand j'arrivai au Barreau, le Patron auquel votre constante sollicitude m'avait adressé m'annonça qu'il était convenable d'aller faire aux magistrats une visite personnelle. Quinze jours furent en conséquence consacrés à promener un chapeau de soie flambant neuf et des gants frais dans des directions fort opposées. Je sonnai à des portes d'aspect multiple ; des bonnes, plus ou moins soignées, prirent avec une indifférence peu déguisée l'élégant bristol où se pavanait mon titre nouveau. Il me parut que ces domestiques me considéraient comme une sorte de solliciteur importun. D'autres m'introduisaient dans des salons sans feu où, après une attente passée à examiner un mobilier donnant peu d'indications sur les préférences intellectuelles ou esthétiques du propriétaire, celui-ci avait l'air de consentir à m'adresser quelques questions sur mes études, ma famille— toujours un mot d'estime pour vous, mon oncle, et votre haute situation, — mon stage et le



temps qu'il faisait ; et je sortais avec le soulagement d'une corvée accomplie.

Depuis, j'ai mieux apprécié certaines figures apparues ainsi sous un abord fâcheux ; d'aucuns même m'ont témoigné plus de sympathies, peut-être, que je n'en méritais ; mais ces premières heures, ces présentations, m'ont laissé une impression pénible. A tort ou à raison, j'avais senti si rapetissé le juvénile amour-propre qu'avait fortifié en moi la grandiose cérémonie du serment ; j'avais si nettement perçu que ma visite les excédait autant que moi-même, mais qu'elle leur avait été cependant délectable et savoureuse comme l'hommage d'un féal. J'avais senti chez mes interlocuteurs, même les moins sentencieux, la conviction intime qu'ils avaient de m'être, socialement, très supérieurs, et comme la possibilité même d'une censure et d'une correction. En quittant l'Université pour le Palais, n'avais-je fait que changer de férule !

Chez l'un d'eux, toutefois, je fus plus dérouteré encore : il n'était que juge, mais remplissait habituellement les fonctions d'un vice-président maladif, et j'avais cru dès lors nécessaire de l'accabler de salutations déférentes. Il fut aimable et me fit causer ; ma politique fut d'agencer quelques flatteries adroites ; quand, pour la dixième fois que je l'appe-



lais « Monsieur le Président » avec une intonation qui impliquait toute une révérence, il m'interrompit brusquement, avec un geste d'impatience : Que diantre ! appelez moi « Monsieur » tout simplement et n'exagérez point votre respect pour la magistrature, mon jeune ami. Je ne me figure pas que je suis d'une essence particulièrement sublime et je pense qu'on peut avoir de l'autre esprit que l'esprit de corps. Vous êtes avocat, c'est à dire le pair du Juge et vous ne lui devez que la courtoisie qu'il vous doit... Je le quittai ahuri, mais réconforté quand même, et je me pris à l'aimer beaucoup pour cette boutade. Peu de temps après, il fut nommé conseiller à la Cour.

Depuis, des ans se vécurent, apportant leur contingent d'observations et m'apprenant bien des choses. J'ai connu des Présidents pions qui prennent plaisir à vous morigéner tels que des écoliers, et de ces Présidents irascibles d'après qui un auteur a pu faire ce synthétique dialogue :

— Mais, Monsieur le Président, je...

— Taisez vous ! vous insultez la Magistrature !

J'ai connu des Présidents rébarbatifs se faisant un malin plaisir de vous bousculer et de vous intimider. J'ai connu des Substituts roquets, donnant toujours de la voix, à tort et à travers, et persuadés que les



deux marches de leur siège les élevaient jusqu'à des prérogatives auxquelles nous ne pouvions jamais prétendre. J'ai connu des Anciens graves, graves, majestueux et autoritaires qui semblaient voir, en leurs stagiaires, des servants exceptionnellement favorisés, et en la foule des jeunes, un fourmillement fort peu pertinent. Et j'ai fini par me persuader que notre monde judiciaire, malgré sa forme de république égalitaire, était en réalité une hiérarchie compliquée de susceptibilités ombrageuses.

Toute une série de menus faits, infiniment petits, révélateurs : j'ai vu saluer très bas des magistrats qui attendaient ce salut et y répondaient à peine ; j'ai vu des confrères recevoir à leur table des juges auxquels ne les liait aucune sympathie, aucune ferveur commune ; j'en ai vu d'autres s'astreindre à l'ennui d'une quotidienne partie de cartes en un café où fréquentait le tribunal ; j'ai vu des camarades se rendre dans des festivités mondaines pour y faire danser les filles et les nièces des magistrats dispensateurs de curatelles ; que sais-je encore ! Mille intrigues, des stratégies entortillées, des diplomaties souples jusqu'à l'aplatissement pour se faire bien venir, pour se pousser en des sociétés profitables, pour tâcher d'explorer en dehors de l'audience les plus sûrs chemins de la conviction qui



mène au gain du procès ! Et souvent des jeunes se montrèrent trop empressés à ces manœuvres ; aussi, lorsque parfois, à l'audience, l'un d'eux se trouvait fortement secoué et grognait que l'on n'oserait user des mêmes procédés envers un ancien, je ne les plaignis pas toujours. Pour être respecté, il fallait commencer par se respecter soi-même.

Toutes ces marques outrées de déférence sont, en somme, plutôt injurieuses. L'« oreille du juge » s'obtient par la loyauté des plaidoiries, la bonne tenue des dossiers et non pas par des petits soins. Il n'est pas possible qu'un jour de réflexion, le but intéressé de toutes ces chatteries n'apparaisse point à un esprit clairvoyant. La flatterie du renard flairant un fromage peut réussir, en affaires, près de corbeaux inexpérimentés ; mais elle est impuissante à créer l'estime. Tôt ou tard, un empressement trop accentué décèle son mobile et dès que le circonvenu doute de la sincérité de son assiégeant, il ne peut plus que ressentir pour lui quelque mépris. Toute âme fière doit s'encolérer à voir qu'on songe à la possibilité d'influencer son jugement par de pareilles tactiques, qu'on le croit capable de décider, non d'après la cause, mais d'après l'amabilité des plaideurs. L'hommage poli d'une personnalité un peu hautaine lui paraîtra



autrement important que des flagorneries basses. Les premiers temps seront peut-être durs; un incident sera peut-être nécessaire pour préciser les situations réciproques et rétablir l'harmonie, mais comme l'entente sera plus féconde et plus réellement cordiale entre gens pénétrés de part et d'autre du sentiment exact de leur dignité et de leurs devoirs.

Vis-à-vis des Anciens, toutes ces gentillesses d'héritier docile sont au moins aussi répulsives. Il faut consulter les Aînés, certes, pour tout cas insolite; mais faut-il suivre aveuglément leur avis? Ne pouvons-nous avoir aucune activité propre, aucune manière de penser originale? Est-il bien nécessaire que chaque Maître soit escorté de quelques réductions, qui répètent leur modèle comme la voix chevrotante du phonographe répète un discours! Au lieu de ce cortège de décalques, n'est-il pas plus flatteur et plus beau de grouper autour de soi des individualités robustes et de faciliter leur développement indépendant? A dix, vingt, trente ans de distance, les conceptions peuvent-elles être les mêmes? N'y a-t-il pas, dans l'âge seul, une raison de comprendre différemment d'identiques phrases? Et comment espérer le mieux si l'on se momifie dans des routines et des traditions surannées?



Le vrai respect, ne serait-ce pas d'en craindre l'excès? Trop d'amabilité est presque de la platitude et l'obéissance engendre timidité, impuissance et veulerie. A tout prendre, ne vaut-il pas mieux, en cette matière, le pas assez?

Il est bien entendu que jamais l'insolence et la grossièreté ne peuvent être revendiquées. Je suis trop votre neveu pour aspirer à tutoyer le Bâtonnier et à appeler le Président par son prénom. Mais en dehors de ce que les gens bien élevés se doivent, j'estime que la règle doit être une réserve discrète. Je ne puis séparer l'idée des égards dûs aux Anciens et à la Magistrature du sentiment aigu de ma dignité professionnelle et de mon indépendance. *Déférence, mais non courtoisie.*

Votre bien dévoué,  
DURAND.

En marge, l'oncle avait annoté :

“ Un peu vif, mais à approuver. ”

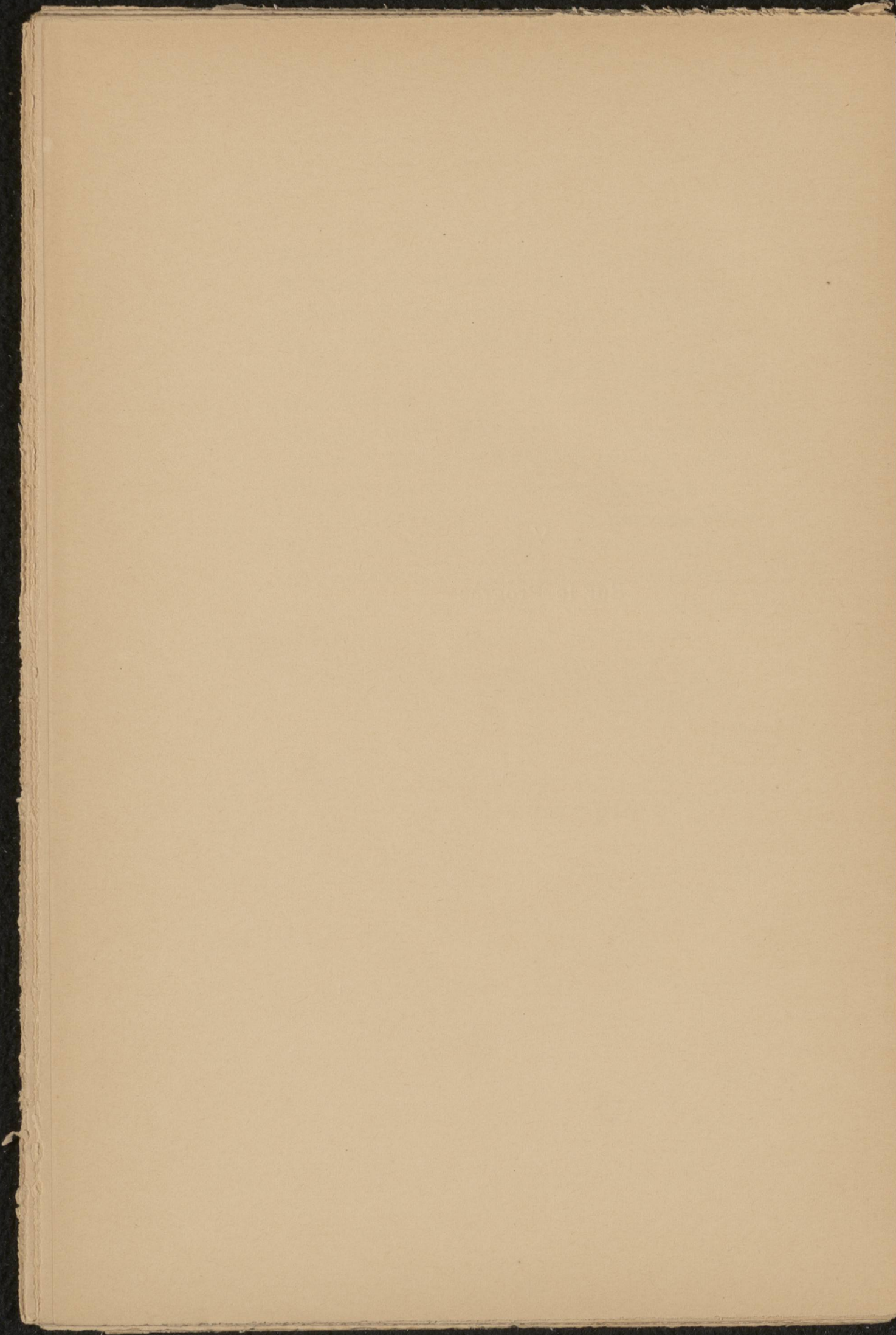
---



V

Sur le Progrès







C'est une causerie promenée dans la salle des Pas Perdus. Certains sont là dans l'attente vaine des plaidoiries ; d'autres, pour butiner activement de confrère en confrère le miel d'un renseignement indispensable ; d'autres encore, plus simplement, pour le plaisir de bavarder et de s'enquérir du potin du jour. On va, on vient ; les robes qui flottent soulèvent un peu de poussière ; toute la file, arrivée au bout de la salle, vire avec une précision de gardes civiques et sans relâche reprend son arpentage tranquille. Parfois il y a des arrêts : quand un confrère important rencontre le groupe et vient mêler à la conversation sa verve réputée. On l'entoure d'un cercle attentif et respectueux et, parmi les toges, un justiciable écoute bouche bée, souriant de confiance, essayant de com-



prendre les choses prodigieuses qui doivent se proférer là.

— Que diable ! soyons modernes, s'écrie l'un des parleurs. Quand donc saurons-nous être de notre temps, accorder nos mœurs avec les nécessités nouvelles, affranchir notre esprit de préjugés stupides que nous ne raisonnons pas. Tout, autour de nous, se transforme et se démocratise ; notre Ordre seul voudrait se confiner en je ne sais quelle grotesque aristocratie, en contradiction avec l'évolution qui emporte le siècle.

— Sans doute, approuve un autre, il serait temps de donner un peu d'air en ces classiques architectures claustrées ; nous étouffons dans un lacinis de règles dont beaucoup n'ont plus aucune raison. Mais toute idée neuve épouvante ; c'est à peine si on consent à l'examiner ; on la déclare contraire à de fossiles usages qu'on vénère comme des fétiches, avec d'autant plus de rigueur qu'ils sont caducs et biscornus !

— Qu'importe ! laissez faire ! Le siècle pénètre bien tout seul malgré l'hostilité professionnelle. Il dissout ces conceptions d'un autre âge aussi fatalement que les intempéries désagrègent les statues et les clochetons des cathédrales. Toutes ces inutilités s'émiettent et tombent à terre. Laissez faire, elles y



seront toutes bientôt. Qu'en reste-t-il d'ailleurs, en dehors des parades de cérémonie?

— Peu de chose, certainement. Ce sont les Anciens surtout qu'elles ne gênent guère les traditions vénérables, — lance une petite voix perçante. Mais on s'en sert volontiers contre les jeunes. Quand ils cherchent à suppléer aux maigres ressources des débuts, on les arrête net avec le grand principe d'incompatibilité, qui n'a jamais empêché aucun avocat calé d'être administrateur de sociétés financières ou industrielles. S'ils prétendent exiger le légitime salaire que leur travail a gagné, on leur rappelle le non moins respectable principe du désintéressement. Ceux qui l'invoquent sont le plus souvent copieusement provisionnés ou assurés d'un honoraire plantureux. S'ils veulent s'associer et spécialiser leurs aptitudes, on parle de commerce et d'industrie. Comme il ne suffit plus d'être une étoile — il y en a toute une voie lactée à présent — s'ils cherchent à se faire connaître, on les accuse de faire de la réclame. Conclusion : une profession de tous côtés barrée, où il faut avoir quatre mille francs de rente pour attendre un avenir problématique, où l'intelligence pauvre se cogne partout à des déceptions et à des misères !

— Allons ! allons ! pessimiste ! vous ne voudriez



pourtant pas nous voir coller des annonces dans les omnibus et aux quatrièmes pages des journaux?

— Mais pourquoi pas? Il faut être logique et franc. Personnellement je ne le ferais point; mais pourquoi blâmer qui voudrait le tenter? Nous sommes tous affamés de publicité; par mille moyens détournés, nous cherchons à loger notre nom dans les gazettes; que ce soit à la première page ou à la dernière, la belle affaire...

— Mais non, je m'insurge. Et la dignité de la robe, qu'en faites-vous?

— C'est ça; je vous y prends, en flagrant délit d'aveugle soumission à la Routine. Vous trouvez plaisante la perruque des magistrats anglais et la triste défroque dont nous sommes affublés, comme pour un carnaval funèbre, vous paraît majestueuse? Sauriez-vous me dire le pourquoi de cette pendeloque d'hermine en peau de lapin? Réfléchissez-y deux secondes; vous sentirez l'absurdité de ce travestissement et ne parlerez plus de sa dignité...

Le groupe se disperse. Un Ancien s'éloigne avec un Jeune. Ni l'un ni l'autre n'ont rien dit. Mais sur leur figure à tous deux un peu de même souffrance a passé, a assombri le front, crispé les lèvres, un peu de cette douleur morale qu'un blasphème fait à



un croyant. Et ils sont partis ensemble, en silence. Leurs pensées comme leurs êtres, cheminent côte à côte, avec quelque mélancolie.

L'aîné approche de la cinquantaine. Il est grand et fort. Une moustache blonde allongée, des yeux bleus, une façon de tenir le torse droit qui annonce la loyauté et la bravoure, font songer, lorsqu'on le voit, à quelque officier des cavaleries d'Allemagne. Il est élégant de mise et noble d'allures ; le geste a une distinction un peu fière ; le regard, quand il n'est pas voilé, brille d'un éclat énergique et impératif. Mais le teint est plombé ; toute l'attitude a quelque chose d'affaîssé et de morne et, malgré la volonté de cette nature intrépide luttant contre la maladie, on devine que bientôt celle-ci sera victorieuse. Avec une certaine gravité paternelle, il dit :

— Ces voix là deviennent chaque jour plus nombreuses et plus audacieuses, mon cher ami, et je ne crois pas que ce soit un bien. Elles témoignent d'une désorganisation intime de notre Ordre. C'est la conception même de la Profession qui est atteinte. La lumière supérieure s'obscurcit : le tourbillonnement des choses transitoires absorbe toute l'attention. Le combat pour la fortune devient plus âpre ; l'avenir est bien sombre, l'impatience de jouir et d'arriver enrage les meilleurs. Et si la Pro-



fession n'est rien autre qu'un moyen de gagner de l'argent, tout ce que vous avez entendu est vrai. Les confrères qui discouraient tantôt sont des impulsifs qu'entraînent leurs sentiments. Ils souffrent de leurs désillusions et des souffrances qu'ils découvrent autour d'eux. Mais ils se trompent complètement quand ils accusent nos vieilles règles, trop peu connues, trop peu défendues.

Certes, il serait absurde de rester courbé sous des prescriptions qui n'auraient d'autre titre que l'usage. Mais, que l'on cherche bien, à la source de toute obligation, on trouvera un privilège. On veut supprimer le devoir ; fatalement on atteindra la prérogative. Et pour une réforme que l'on croira avoir accomplie, pour un avantage éphémère accordé à quelque individualité, on s'apercevra, trop tard, que l'on a sacrifié quelque chose des droits de tous.

C'est un lent nivellement, l'insensible déchéance de la Profession vers le Métier. Quand, de conquête en conquête, d'affranchissement en affranchissement, on sera arrivé à ce mirifique résultat de n'avoir plus que des agents d'affaires pullulant en toute liberté, — alors, une impérieuse nécessité, celle de la Justice même, exigera la distinction entre les réguliers, les honnêtes et les... autres. De lui-



même, notre Ordre, soit à titre officiel, soit comme groupements privés, se reconstituera.

De telle sorte qu'après mille vicissitudes — et je plains ceux qui feront l'expérience de ces temps troubles, car c'est alors qu'elle sera d'une amertume sans grandeur, qu'elle sera un calvaire odieux pour les jeunes gens délicats et probes, la Profession, décapitée de son prestige collectif, — cette évolution tant prônée en reviendra fatalement à l'organisation actuelle, aux prescriptions sages que nous léguèrent les ancêtres. Tout n'y est point également parfait, j'en conviens et je ne prétends pas défendre l'immobilisme. Mais qu'il serait donc facile, si tout ceci était un peu mieux compris, de conserver en appropriant. Etrange manie contemporaine de perpétuelle démolition, d'abattre tout l'édifice parce qu'une marche de l'escalier est difficile, parce qu'une porte ne s'entrouvre qu'avec lenteur. Que je voudrais voir toutes ces énergies révolutionnaires, toutes ces forces intéressantes et vives penser un peu moins aux inconvénients immédiats de l'heure qui passe et se préoccuper un peu plus de ce que j'appellerais la métaphysique professionnelle.

Ils se grisent de mots sonores. Un jargon venu des sciences naturelles s'emploie à tout propos,



créant de pitoyables malentendus. Débarrassée des accessoires et des formalismes, qu'est-ce, au fond, que l'essence de nos obligations? Une conception plus rigoureuse plus élevée de l'honneur. Rien autre. L'évolution n'a rien à voir là-dedans. Il est puéril de venir invoquer « les incessants progrès de la civilisation », les démocratisations nécessaires, que sais-je? Bas les pattes, messieurs les égaux, ceci reste au-dessus de vos expériences : l'Honneur n'évolue pas!

Et il eut un superbe redressement de tout l'être et, dans ses yeux bleus de malade rêveur, un éclair de défi. Cela le gonflait d'une joie fière lui donnait du courage à vivre, que de se savoir, professionnellement, tenu à plus de vertu que le commun des hommes. Cette règle, il entendait s'y soumettre comme à une couronne et se fut désolé d'être affranchi de son poids.

Il reprit, comme répondant à une objection que son compagnon cependant n'avait point formulée :

— Misonéiste, doctrinaire, m'appelleront-ils peut-être. Rien n'est plus injuste que ces condamnations sommaires sous une étiquette. Je crois être autant qu'eux moderne et ouvert aux idées de mon temps. Je la trouve merveilleuse, cette expansion des nouveaux venus dans tous les domaines de



l'idée, vers la science, vers l'art, vers les préoccupations sociales. Cela fait une floraison éblouissante d'ambitions vaillantes et d'espoirs généreux. Cela remplace à souhait les rébarbatifs juristes marchand de paroles latines de jadis. Je suis heureux de voir se lever partout des hommes qui résolument veulent que rien d'humain ne leur soit étranger. Ce vouloir est autrement beau que la conception saugrenue de la spécialisation des aptitudes et de la division du travail.

Avec tous ces jeunes plein de foi, je suis du cœur de mon cœur. J'applaudis à leurs témérités. Comme eux, j'espère ardemment dans l'avenir. Nous sommes à un tournant des siècles où les plus vastes espoirs sont permis. Jamais la clameur de la peine terrestre ne fut si poignante et si haute, jamais non plus il n'y eut tant d'attention pour l'écouter, tant de bonnes volontés qui s'inquiètent et qui cherchent. De grands événements approchent ; on peut entendre déjà leur pas formidable. A leur mesure devront s'affirmer les individualités. C'est alors que l'on aura besoin d'intelligence, de dévouement, surtout de droiture et d'honneur...

... Si l'inscription au tableau ne suffit point pour conférer ces pures qualités, ce fait qu'elle implique une direction morale dans leur sens est déjà telle-



ment considérable, tellement générateur d'influences bienfaisantes, que nous serions coupables d'en amoindrir la signification.

Ouvrez donc votre âme et votre esprit à toutes les rumeurs nouvelles ; jetez-vous dans la vie avec la hardiesse et l'impétuosité de votre âge, allez de l'avant sans hésitation, mais souvenez-vous toujours qu'au Barreau *le vrai progrès est d'être un peu réactionnaire.*

---



VI

Sur les Débuts







... C'était l'heure où les choses semblent proférer des vœux vagues, avec une confuse énergie. Une après-midi de printemps exceptionnellement douce et chaude se fondait lentement en un crépuscule doré. Le soleil déclinait au loin, empourprant tout un coin du ciel sur lequel se dessinaient en arêtes dures les profils noirs des maisons de la ville et la tourelle ajourée d'une église voisine. Par les fenêtres restées ouvertes, entraient, accrus dans le soir, les parfums des fleurs nouvelles et les reflets d'incendie du couchant. Les rayons s'attachaient furtivement à l'or des cadres, glissaient sur les hautes boiseries sévères, scintillaient sur une reliure, sur le ventre d'un vase, sur les clous de cuivre d'un fauteuil. Quelques secondes, ils fulgurèrent dans la glace de la cheminée, silhouettant d'une façon singulièrement



grandiose un bronze de Constantin Meunier : une mère anxieuse courbée vers le cadavre de son fils, houilleur tué par le grisou — dont toutes les lignes augustes parlaient d'amour, de sacrifice et de dévouement.

Ce que disaient les bibliothèques et leurs livres ? Ce que disaient les vieux meubles de chêne et tout cet intérieur sobre et un peu clausttral ?...

Puis l'ombre s'accentua. La chambre s'emplit de paix et de sérénité. Plus un bruit ne venait de la ville. On put entendre les arbres du jardin frissonner au souffle frais de la nuit. Au clocher proche, un carillon chanta la mort du jour. Dans l'obscurité croissante, on n'apercevait plus que les indécises blancheurs des papiers sur le bureau et des gravures appendues aux murailles, et indistinctement les visages de deux personnes en ce moment silencieuses, deux fumeurs méditatifs dont les cigares rougeoyaient parfois dans la pénombre.

C'est alors que les choses contèrent les années de travail, les bonnes, les courageuses pensées qui s'étaient succédées en ce cabinet d'avocat. Toutes y avaient laissé leur impalpable trace et à des moments exceptionnels comme ce soir merveilleux, elles devenaient présentes et perceptibles pour des organismes particulièrement sensitifs et prédisposés.



Les nobles souvenirs de dignité et de labeur se voilaient cependant, semblait-il, de quelque tristesse.

Les deux confrères en discernèrent l'imprécise rumeur, l'ancien comme le rappel chantant du passé.

— *Vous voilà! Vous voilà! Pauvres bonnes pensées...* — et aussi comme le pressentiment d'un adieu prochain, car il devinait bien pourquoi l'ambiance familière était dolente un peu, il savait que l'avenir aussi impressionne les choses... Le cadet, moins nettement sans doute, comprit ces chuchotements du mystère, mais il se sentit pénétré de cette émotion inconsciente qu'on éprouve dans les endroits où beaucoup d'hommes, pendant de longues années, prièrent...

— Travailler, murmura-t-il après un long silence, et d'une voix très basse, respectueuse, on nous dit de travailler! Quelle dérision! Travailler quand on n'a pas d'affaires. Certes le travail est réconfortant et sacré; certes, c'est le devoir humain, au Barreau comme ailleurs. Nous le savons bien. Nous ne voulons point nous y soustraire. Nous sommes cent et plus qui ne demandons qu'à le pouvoir accomplir, ce devoir! Mais comment? Pour attester son zèle et son énergie, pour s'occuper de



ses affaires, il faut en avoir et nous n'en avons pas. Il faut être connu pour conquérir la clientèle ; et il faut avoir des clients pour se faire connaître, cercle vicieux dans lequel je tourne, et d'autres que moi et des meilleurs, dans lequel nous tournons avec l'angoisse et l'accablement d'un vieux cheval de manège !

... Nous sommes sortis de l'Université, frémissant de projets et d'espairs, radieux d'avoir enfin atteint ce titre sur lequel depuis quinze ans parents et professeurs nous tenaient les yeux fixés ; et parvenus à ce sommet, après quelques jours de vertige joyeux, nous nous sommes vite aperçus que ce point d'arrivée était en réalité un point de départ nouveau. Une autre côte restait à gravir, bien autrement ardue et d'autant plus pénible qu'on n'y voyait plus nul chemin indiqué. Aussi longtemps qu'avaient duré les études, il était inutile de s'enquérir de la route, elle s'offrait, très apparente, suffisamment confortable, méthodiquement ascensionnelle et partagée en étapes. Mais après, par où fallait-il diriger ses bons vouloirs ?

Je me suis passionné pour les premières affaires que m'envoya le bureau de consultation gratuite. Il me plut d'accepter, en toute sa réthorique beauté, la mission de défendre les orphelins et les déshé-



rités. Mais au dixième divorce, à la dixième pension alimentaire, je dois avouer que mon entrain faiblit. Si souvent des circonstances désagréables avaient brusquement éparpillé mes illusions, si souvent je m'étais emballé sur des indications mensongères, j'avais placé ma commisération attendrie sur des têtes indignes, j'avais été si durement convaincu de l'inutilité ou même du ridicule de mes allures de Don Quichotte redresseur de torts, j'avais recueilli pour mes enthousiasmes de si péremptoires ingrattitudes que je devins défiant et me bornai à faire l'indispensable avec ponctualité. Au reste, ces affaires monotones, sans complications ni difficultés n'offraient point à mon ardeur l'aliment qu'elle cherchait.

Il n'y a pas de petites causes, mais seulement de petits avocats : c'est une banalité sentencieuse que des anciens m'ont déjà doctement exprimée. Elle fut impuissante à me consoler. Si ceux-là devaient restreindre leur activité aux affaires *pro Deo* pendant six mois seulement, l'épreuve les édifierait. La vérité est qu'il existe de grandes âmes — et la vôtre, mon cher Monsieur de B..., est de celles-là — qui savent magnifier des litiges que d'autres auraient correctement, minutieusement et mesquinement traités, mais qu'il existe aussi — et en grand nombre — une



tourbe de petits procès dont on ne peut dégager nulle grandeur !

Il fut tout à fait frustratoire de m'appliquer à ces niaiseries lamentables. L'indifférence lassée des magistrats qui n'accordaient à mes soucis pas la moindre attention, m'en eût convaincu d'ailleurs. Je constatai que la cause, une fois introduite dans l'engrenage judiciaire, suivait son destin, placidement, en dépit de toutes mes impatiences, de mes indignations ou de mes efforts.

Je plaidai aussi à la Conférence. Ces discussions théoriques, dans le vide, ne vous valent en général que des sarcasmes confraternels et m'attiraient peu. Mais je ne voulus rien négliger et témoigner partout de mon désir de labeur. Et bien ! Voilà quatre ans, cinq bientôt que cela dure : la Conférence, non plus que les Pro Déistes, ne m'a amené de clientèle et j'en suis exactement au même point qu'au lendemain de la prestation de serment, mais plus las, désabusé, avec un cœur aigri d'où l'espoir s'enfuit, comme le sang d'une blessure. Que faire maintenant ? Attendre, attendre ce qui ne viendra peut-être jamais !...

— Dans ces traditions que les jeunes bousculent avec tant d'irrévérence aujourd'hui, il y avait le Stage...



— Ah ! Le stage, parlons-en. Et même, puisque ce soir m'a induit en ces confidences, laissez-moi vous en parler franchement. La tradition du Patron tutélaire, le stage classique, tout cela doit être remisé avec les vieilles lunes. Un Ancien qui soutient et qui guide un jeune, ainsi qu'une mère apprend à marcher à son enfant, ou mieux ainsi qu'un grand frère fait à son cadet les honneurs d'un voyage, cela est devenu tellement insolite que l'on cite les cabinets où cela se passe, comme des phénomènes. Sauf quelques très rares exceptions, il n'y a plus aujourd'hui de stagiaires. Il y a des collaborateurs ou des commis, plus un grand nombre qui, ne pouvant être l'un et ne daignant être l'autre, restent des indépendants cherchant à voler de leurs propres ailes. Voler est une métaphore bien entendu.

— Que vous voilà ulcéré, mon jeune ami !

— Oui, c'est vrai, je suis injuste, je deviens méchant ! Pardon pour cette boutade inepte. Mais si vous saviez ce qu'il y a, au fond de moi-même, de tristesse d'avoir vu tout ce que j'ai vu, ce qu'il y a d'effroi, non tant pour moi que pour tous ces méritoires jeunes hommes que je vois se buter et se battre contre cet inconnu qui s'assombrit tous les jours ! Je n'ai pas eu la chance de rencontrer le patron que je souhaitais : peut être cette mésaven-



ture personnelle m'empêche d'apprécier avec équité. Le premier me congédia parce qu'il avait des nobles dans sa clientèle et comme j'avais écrit certains articles, pas bien terribles, dans un petit journal démocratique, il ne pouvait pas, n'est-ce pas, mettre ses aristocratiques mandants en rapports avec un aussi compromettant stagiaire. J'essayai d'un second qui me départit libéralement les affaires implaidables de son cabinet et me récompensa de mes infructueux efforts en me déclarant un lamentable porte-guigne. Un troisième, dont je sollicitai les conseils, me répondait avec une volubilité emphatique, toujours à côté de la question. De peur d'être importun ou d'avoir l'air idiot, je n'osais insister. Bref, un lien nominal, sans confiance ni abandon réciproque, qu'un moment d'humeur peut rompre. Pourquoi n'y a-t-il plus de stage? Je ne sais. J'ai entendu les Anciens accuser les Jeunes de présomption, d'indolence et d'égoïsme; j'ai entendu les Jeunes accuser les Anciens et je ne veux pas prendre parti. L'explication vraie réside, je pense, dans l'accroissement continu et effrayant du Barreau. Cette multiplicité extravagante d'avocats sans renommée fait affluer la confiance publique vers certains cabinets privilégiés dont le chef, surmené, tirillé en tous sens, n'a plus de loisir nécessaire



pour former des stagiaires. Et ceux-ci augmentent, augmentent d'année en année, avivant l'inquiétude, aggravant la lutte pour l'existence, sans relations, sans préparations et gonflés d'ambitions et d'envies ! Siècle de la vapeur, de l'électricité, de la libre concurrence, où il n'y a plus place pour les apprentis !

Ecrire? Publier? Que cela est banal, à présent ! L'encombrement est tel que les manuscrits représentant d'innombrables veilles, de l'érudition ou de l'ingéniosité sont sans valeur : le talent encombre les périodiques; bien plus, il faut payer pour se faire imprimer !

Non, vraiment, il n'y a rien, rien que l'incertitude affreuse du lendemain. Aucune raison pour qu'il soit meilleur que ce jour qui finit. Beaucoup pour qu'il soit pire. Quand s'achèvera-t-elle, cette horrible période des débuts? Jamais. Dans dix ans peut-être, les autres et moi, nous débiterons encore; et, sauf ceux qui seront élus par la veine, nous serons les débutants éternels...

— Eh! mon ami! ces débuts, vous les regretterez quelque jour. Je n'y puis songer, quant à moi, sans émotion. Le premier procès que j'ai gagné, je saurais vous en redire tous les détails, tellement les impressions en furent pénétrantes. Quand je rencontre mon adversaire d'alors, c'est pour tous



deux une fête que d'évoquer les années enfuies ! Les humbles succès de ces temps me sont plus précieux que les triomphes retentissants que j'ai pu connaître plus tard. Ah ! quelle allégresse me redressait le front de me sentir enfin moi-même, affranchi des écoles et des pédants, libre de façonner mon esprit et ma destinée ! Oh ! le premier honoraire gagné, combien il me fut doux comme gage d'indépendance et de dignité ! Vous vous plaignez de ne pas avoir d'affaires ; ce sont ceux qui ont trop d'affaires qu'il faut plaindre. Ils n'ont plus de vie personnelle ; ils sont la proie de leurs clients impatientes. Ah ! toujours, du matin au soir, être à leur merci ; ne plus avoir une heure à soi pour lire un livre, pour aller voir une exposition, pour écouter un concert ; ne plus rien faire et penser que des affaires, s'enliser là-dedans jusqu'à ne plus rien voir de l'humanité extérieure que ce que qu'en peut conter la lecture distraite des journaux — avec le projet toujours formé, jamais réalisé, de se limiter demain, de se reprendre, — voilà qui est épouvantable ! Ah ! combien de ces Anciens, que vous aspirez à remplacer, seraient heureux de se retrouver à votre âge et joyeux au milieu de vos désolations !

— Mais alors...

— Alors, ce n'est pas la peine de vivre, voulez-



vous dire ? Entendons-nous bien. Si vous envisagez la vie, avec l'américanisme fin de siècle qui me paraît être de plus en plus la tendance actuelle, comme la recherche de satisfactions égoïstes, eh ! non, ce n'est pas la peine de vivre. Qui que vous soyez, quelles que soient les félicités dont une prodigieuse Fortune vous comble, toujours autour de vous, partout, dans toutes les directions, vous verrez des satisfactions qui vous seront refusées. Vous parliez tantôt d'ascension : exténuez-vous, grimpez aux faites, toujours derrière les sommets domptés, d'autres et d'autres surgissent, inaccessibles !

Si vous voulez apprécier votre sort avec équité, ce n'est point à vos aînés, auxquels de longues années d'effort patient ont assuré une situation enviée, qu'il faut vous comparer — on perd vraiment trop le sentiment des distances en ce siècle de démocratie égalitaire, — ce n'est pas eux qu'il faut envier — l'envie est d'ailleurs le signe d'une âme vile et porte en elle-même son châtement ; vous l'éviterez, j'espère, car vous valez mieux que vos découragements. — Mais élargissez votre horizon, mon jeune ami, brisez le cercle un peu étroit de votre égoïsme, songez un instant à l'humanité fourmillante des villes et des campagnes, aux infortunes, aux souffrances près desquelles vos lamentations sont vraiment déri-



soires ! Comparez ce que le Destin vous départit de faveurs, et, malgré tous les sophismes et les préjugés, vous ne saurez justifier l'énorme disproportion que vous constaterez.

Fils de bourgeois, vous qui vous plaignez, vous devriez être confondu d'être tant favorisé, et chercher à vous rendre digne et à vous faire pardonner de si imméritées complaisances !

Et trêve de récriminations contre la Profession ! Haut les cœurs et silence aux ventres ! Si la lutte est aujourd'hui plus âpre, ce qui est incontestable, n'en soyez point désolés, qu'elle soit l'épreuve destinée à tremper votre caractère, à vérifier votre probité, votre persévérance, votre énergie. C'est elle qui se chargera de l'élimination des éléments hétéroclites, et ne laissera subsister que les plus robustes ; quelque humble que reste votre rôle, faites, d'un cœur content, votre devoir. On s'occupe beaucoup, en cette époque trouble, d'adoucir les misères sans nom sous lesquelles gémit la majorité des humains et de notables améliorations matérielles sont en gestation. Mais comme il serait plus urgent d'apprendre aux hommes à limiter leurs désirs et combien, de Bouddha à Tolstoï, les penseurs qui ont annoncé les Vérités suprêmes ont plus fait pour le Bonheur que des légions d'économistes ! Ce qui fait vivre les



hommes, c'est l'Amour, le Dévouement, le Sacrifice.

Appliquez cela au Barreau. Si vous le pratiquez contre la Loi, si vous y recherchez uniquement votre intérêt, jamais vous n'y serez satisfait : vos ans se consumeront à la poursuite de jouissances illusoires et éphémères : incertitudes, déceptions, colères, ce sera vraiment un épouvantable métier.

Considérez, au contraire, la Profession selon son Essence et suivant la Loi, elle vous apparaîtra comme l'occasion constante de vous dévouer, d'être bon et de devenir meilleur, de conduire avec la tranquillité du juste vos actes et vos pensées dans les chemins du devoir, d'épanouir votre existence dans la sérénité heureuse du Sacrifice et du Bien ! Et c'est alors vraiment que vous aurez GAGNÉ VOTRE VIE au formidable sens littéral de ces mots, que vous aurez terrassé les décevantes sollicitations d'en bas pour l'exaltation des seules raisons supérieures de vivre !

Allez, mon ami, c'est à mon tour une confession que je vous fais, l'intimité de moi-même que je vous ouvre, le plus pur de ce que j'ai médité que je vous lègue. Peut-être n'est-ce point suffisamment clair et précis. N'importe ! Songez-y longtemps et souvent, car ce n'est point en un jour que vous comprendrez cela.



Tout ce que vous venez de me dire de vos compagnons m'effraye. Peut-être, en l'atmosphère méphytique de la Salle des Pas-Perdus, où la Blague bafoue toute idée qui la dépasse, peut-être par modestie n'affirme-t-on pas assez la Sérénité et la Foi dans nos hautes traditions de désintéressement et d'honneur. Allez sans douter; et par vos paroles, et vos écrits et vos actes, prouvez que vous ne doutez point. Laissez les sots ricaner et les envieux dénigrer : leur sottise et leur envie les punissent suffisamment. Mais il en est qui se désespèrent, comme vous le fîtes ce soir; il en est qu'il faut raffermir et éclairer : les paroles graves que je vous transmets vous en donneront le pouvoir.

Et s'ils sont tourmentés des difficultés premières, dites-leur ce mot d'un ancien : que dans la Profession, *les débuts sont ce qu'il y a de plus pénible et de plus doux.*

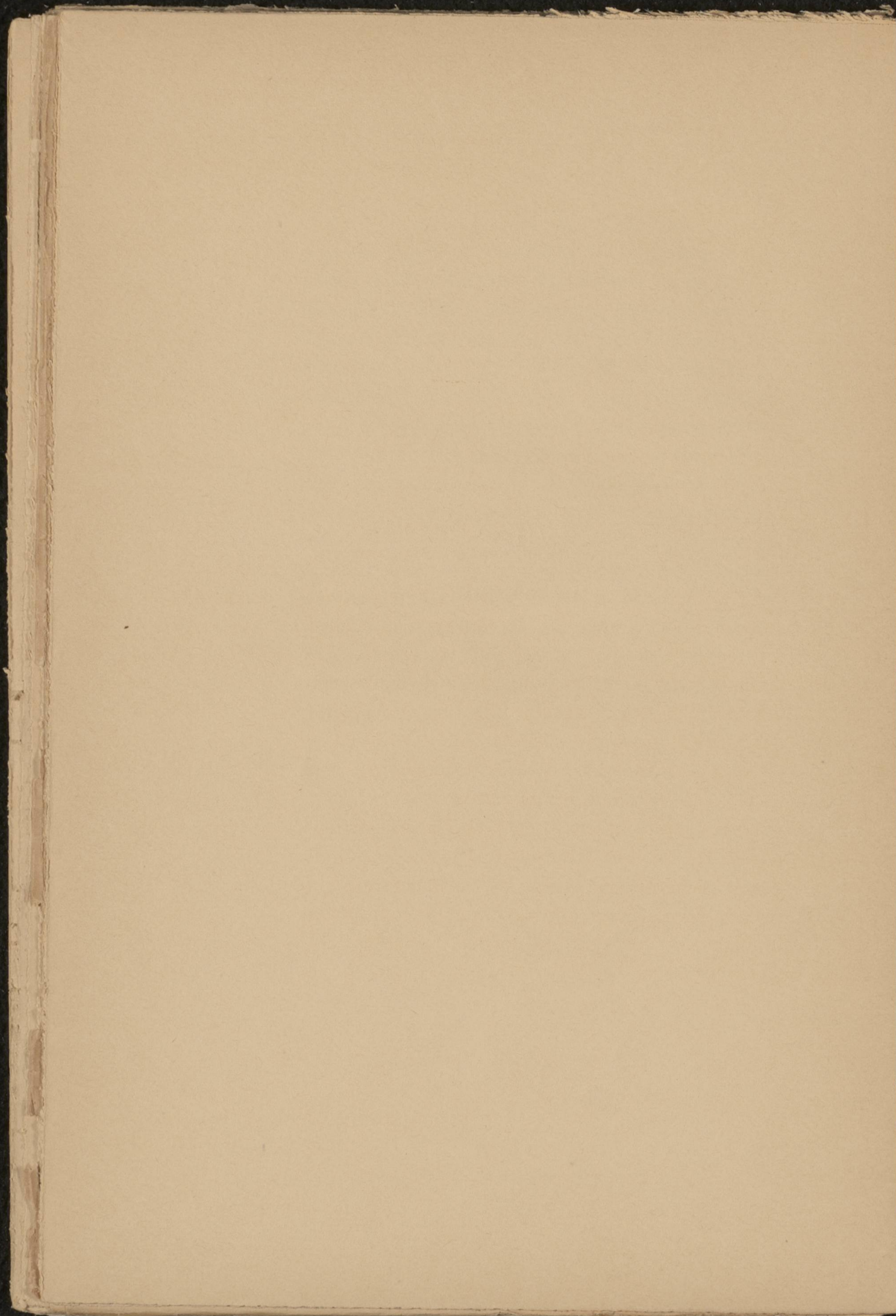
---



VII

Le Manteau







*A M<sup>e</sup> Hermann de Baets.*

*Sans douter!*

(Devise de Charles-le-Téméraire.)

La Conférence du Jeune Barreau m'avait prié, cette année-là, d'aller la représenter à la séance solennelle de rentrée de la Conférence de N... Le temps était brumeux et froid, triste de la tristesse des beaux jours qui venaient de finir et du regret des vacances brusquement terminées. J'avais passé celles-ci à des voyages, à des travaux, à des lectures, dans le plus extrême oubli du Droit.

Deux longs mois sans juges, sans clients, sans confrères ! De l'obligatoire contemporanéité je m'étais délicieusement évadé vers le xv<sup>e</sup> siècle florentin qui m'était devenu plus familier que la coutumière ambiance.



Soudainement déchu de ce rêve, je me sentais dans l'esprit je ne sais quel désarroi ; il me fallait quelque effort pour me reprendre à des personnes et des choses devenues étrangères et la transition n'était pas encore accomplie quand, dès les premiers jours d'octobre, il me fallut partir pour N...

Afin d'éviter l'ennui d'une valise, j'avais dû m'équiper dès le matin en cérémonielle tenue et j'avais cet air vaguement ridicule du Monsieur allant à une noce ou revenant d'un enterrement. J'étais seul. Après avoir tenté sans succès de m'intéresser aux monotones platitudes des journaux, je regardais distraitement fuir, le long de l'express, et les maisons, et les arbres, et les champs, doux et tristes dans le brouillard.

Le cliquetis régulier du wagon engourdissait des songeries ternes et maussades quand j'eus, tout à coup, l'impression qu'*Elle* était là. J'osai à peine le croire. Comment avais-je pu commettre l'imprudence de l'emporter ? Le plus souvent, je la laissais au logis, dans la société complaisante des tableaux et des livres, car je n'aimais pas à discuter avec elle ; j'étais d'avance résolu à juger sympathiquement, en me privant de propos délibéré de son concours, les idées et les hommes que je devais rencontrer...



Je devinais qu'elle me trouvait, en ce moment, absolument grotesque. S'être soumis, sans y être forcé, au supplice de l'habit et de la cravate blanche diurnes, s'être confié aux cahots de cet interminable chemin de fer, pour entendre un discours d'un intérêt douteux qu'on pourrait lire à l'aise dans le *Journal des Tribunaux*, aller à un banquet manger en compagnie d'inconnus, manger et boire nécessairement de façon à faire gémir un estomac susceptible, par dessus tout la probable amertume d'un toast, revenir dans la nuit froide, elle semblait détailler tout cela avec une pitié sarcastique.

— Mais puisque les Confrères m'ont désigné, eus-je la faiblesse de répondre.

— Oh ! oh ! l'audace te manque pour te vanter de cet honneur, car tu sais que je n'ignore point comment cela se fit : le Président, l'autre jour, t'a rencontré dans la salle des Pas-Perdus et t'a demandé : Personne ne veut aller à N... N'irais-tu pas toi ? — et tu as accepté. L'honneur est mince, en vérité !

Vexé, je regardai de nouveau la fuite des arbres et j'essayai de la distraire à remarquer les finesses mélancoliques du paysage. Nous arrivâmes à N... sans conflit.



A la gare, quelques Confrères, un peu solennels, nous attendaient. Il y eut de cordiales poignées de main, des présentations et des souhaits de bienvenue. D'autres délégués survinrent ; il y eut de nouvelles présentations inintelligibles suivies de vigoureux shake-hands. Et ce groupe d'hommes en noir, sévères, s'achemina vers le Palais de Justice, inquiétant la curiosité des passants.

La salle où devait se célébrer la cérémonie était haute, large et majestueuse.

Des tentures aux plis nobles encadraient les vastes fenêtres d'où tombait un jour pâle. Dans des cartouches, des balances symboliques alternaient avec ces mots graves : *JUS, LEX*. Des huissiers semblaient tout petits, perdus dans l'austérité des stalles de chêne. Insensiblement, le public arrivait avec un chuchotement de causeries, des bruits de portes claquant, des froufrous de robes de dames. Chacun prit place ; la commission de la Conférence s'assit, pour quelques heures, dans les fauteuils des juges ; et derrière elle, des membres du Conseil de Discipline, des magistrats, avec l'allure placide et détachée des gens qui se soumettent à une politesse nécessaire. Seul, le jeune confrère chargé du discours était un peu pâle et ses yeux brillaient. Dans la salle même, de nombreux avocats, légèrement



goguenards, prêts à noter, pour la raillerie, toute défaillance. Quelques curieux.

Le Président se leva. Comme il était de taille moyenne, plutôt petite, un peu court et gros, sa stature dépassait à peine celle de ses voisins restés assis. Sa cravate blanche remontée par dessus son rabat serrait de façon drôle, dans le col roide, son cou puissant, au dessus duquel roulait sa tête ronde comme un boulet. Mais nul ne songeait à de diminuantes blagues, car le confrère était de ceux qui commandent le respect. D'abord diversement jugé et mal apprécié, presque mis à l'écart d'un parti dont il était une des plus nettes valeurs, il avait fini, à travers des difficultés de toutes sortes, par imposer son originale personnalité. Dédaigneux de la clientèle immédiate, il s'était résigné à attendre son heure, convaincu qu'elle viendrait tôt ou tard. Son activité s'était dépensée en articles, en publications dans des recueils et dans des plaquettes, panachées de littérature et de droit, et peu à peu, malgré des déboires, malgré le dédain des anciens hostiles aux nouveaux venus, malgré l'envie sourde et bassement gouailleuse des jeunes, il avait affirmé une belle âme vaillante, ayant un sentiment très hautain et très pur de la Profession d'avocat, aimant à l'auréoler de chevaleresque et de fierté, à la hausser un



peu au-dessus d'un siècle voué au lucre, très soucieux de ses privilèges et n'hésitant jamais devant ses devoirs. Une fois cette attitude prise, il avait de suite groupé de rares enthousiasmes et de multiples sarcasmes méprisants. Mais les sympathies avaient une conviction que n'avaient pas les dédains et devaient finir par l'emporter. Après un long diuscule, il y eut quelques heures brillantes qui suffirent à la conquête d'une situation, en réalité très haute, non seulement dans sa ville natale, mais dans le Barreau de Belgique entier. C'était un de ceux sur lesquels pouvait compter l'avenir.

Il parlait donc. Ces choses qu'il disait, que de fois elles avaient été dites ! Les remerciements d'usage, le résumé des travaux de l'année écoulée, des considérations générales sur le Barreau, et des conseils aux arrivants, c'était là la pâte, pétrie cent fois, de son discours. Mais le geste, la voix, l'imprévu des images était si personnels qu'il réussissait à donner l'illusion de choses inédites. Il avait une très spéciale éloquence et une si extraordinaire mimique qu'il parvenait à animer de la chaleur des improvisations des phrases soigneusement préparées, dont la forme châtiée avait été longuement réfléchie. Sa tête en boulet, sa puissante tête de tribun, faite pour tonner dans l'orage des réunions



multitudinaires, déjà dégarnie vers le sommet de ses cheveux noirs, ce qui augmentait le front, sa curieuse tête semblait conter si verveusement tout le travail intérieur ! Il fronçait le sourcil, s'arrêtait un instant, les lèvres mobiles ramassées en cul de poule sous sa moustache noire, paraissait à la recherche d'une phrase ; puis, d'un mot interrogateur, dans le silence ainsi happé, il lançait son idée, en périodes correctes, la reprenait, la précisait, la faisait miroiter dans l'incendie d'un feu d'artifice de métaphores. D'autres fois, clignant la paupière, il penchait la tête d'un air méditatif, et la relevait comme un cheval qui entend sonner le clairon, et ses phrases piaffaient, se cabraient, parties en guerre contre d'imaginaires adversaires.

Il les soulignait tantôt d'un geste de force, ses deux points lourds menaçants et lancés en avant, tantôt d'un geste d'esprit, pointant l'air de l'index ou donnant des croquignoles dans le vide... De temps en temps, un mot joli faisait lever dans l'auditoire un laudatif murmure...

Le stagiaire auquel il céda la parole commença, d'une voix sourde, sa lecture. Dans sa main, les feuillets tremblaient un peu. C'était un beau et fort garçon, d'athlétique stature, avec une longue moustache blonde et de larges yeux bleus naïfs faisant



songer à ces regards vagues des peuplades du Nord qui semblent avoir conservé le reflet chatoyant et incertain des immensités de la mer. Ainsi vigoureux et militaire, il apparaissait destiné plutôt aux actions qu'aux discours. Par défiance de soi sans doute, il avait choisi un sujet professionnel, banal ainsi qu'une grand'route et n'avancait que d'un pas irrésolu, se soutenant comme sur des béquilles, par de multiples citations. Plus expérimenté, il aurait réussi peut-être à donner quelque accent à sa prose sans notable relief; mais sa timidité l'emprisonnait dans le texte préparé; ses gestes mêmes en étaient gauches et son verbe, monotone et lisse, glissait sur la pensée indifférente des auditeurs, telles des gouttelettes sur les plumes d'un canard.

On applaudit, pourtant, par convenance. Et dans un troisième discours, le Bâtonnier, félicitant l'orateur, exprima l'approbation qu'il était décent de montrer pour les traditions et les usages. Avec moins de chaleur encore, et comme une leçon à demi oubliée, il redit à son tour, en périodes pompeuses, des maximes et des généralités sur le rôle de l'Avocat. Il prononça l'éloge funèbre des morts de l'année évanouie avec une telle hyperbole solennelle que je me demandais avec inquiétude com-



ment j'avais pu ne jamais entendre parler jusqu'à ce jour d'aussi remarquables figures.

Les Confrères de N..., tandis qu'ils m'accompagnaient vers le banquet, eurent vite fait de me rassurer. Ils admiraient la tranquillité superbe du Bâtonnier affirmant l'affabilité sans bornes d'un défunt, qui était précisément un des membres les plus distingués de la vinaigrerie nationale ; vantant l'inépuisable charité d'un autre qui s'en était allé avec la réputation d'un atroce grigou : il avait donné tout son cœur aux pauvres, avait-il dit, et ils complétaient : oui, son cœur, rien que son cœur, jamais plus... Et les commentaires se croisaient au milieu des rires, brutaux comme des soufflets et cinglants comme des lanières, unanimes...

Jusque-là, *Elle* était restée silencieuse, mais comme nous passions près des usines et des fabriques — N... est une ville industrielle et les cadences des marteaux, sans trêve, résonnent au cœur de la cité, les embrasements magnifiques du fer ardent saignent sur le fleuve — elle prit plaisir à me faire remarquer combien les habits noirs de mes compagnons, leurs cravates blanches sous des mentons frais rasés, leurs gibus, tout leur accoutrement mondain étaient de lignes misérables et mesquines en



comparaison des attitudes puissantes, nobles, presque héroïques des ouvriers campés devant les fournaïses...

J'eus comme une honte à me trouver avec ces êtres grêles et de sang appauvri, à écouter leurs oïseux et méchants commérages, et sous un prétexte, je m'éloignais, seul, désireux de rêvasser un peu le long des quais.

L'heure était grandiose. C'était cet instant indéfinissable où le crépuscule va disparaître dans la nuit. Les bruits de la ville semblent alors s'apaiser ; les rumeurs au loin s'éteignent, comme si, avant l'existence nocturne, il y avait une halte et un repos. Dans le silence, les grondements des machines, le martèlement ininterrompu des fabriques s'entendaient seuls, rythmiques et formidables. L'obscurité croissante adoucissait tous les contours, supprimait les détails, ne laissant que des ensembles aux aspects imprévus et graves. L'ombre était intense, profonde, opulente comme du velours, et ainsi que des pierres précieuses en un écrin, des lumières rouges, bleues et vertes, étincelaient dans la nuit.

Sur les ponts et les berges, dansaient les petites flammes jaunes des réverbères qu'on venait d'allumer. Le fleuve ne s'indiquait plus dans le noir que par la trace laiteuse d'un brouillard blanchâtre, flot-



tant comme un voile de gaze au-dessus des eaux et traversé ça et là par les éclairs pourpres projetés par les feux des usines. Sur un bateau, qu'on ne voyait pas, une femme chantait un mélancolique refrain populaire.

Je n'eus pas le loisir de m'abandonner au charme délicieux qui venait des choses, ce soir là. De suite, je dus subir un rude assaut. *Elle* me disait : — Comment peux-tu, aussi longtemps, supporter de telles mômeries ? Allons, secoue-toi, laisse choir ces illusions dont tu es grisé, sois franc avec toi-même, aie le courage de voir la vie telle qu'elle est ; à bas la rhétorique et les phrases toutes faites ! Je veux te confronter avec ta conscience ; oseras-tu proclamer devant elle que tu trouves bien ce que tu as vu aujourd'hui ? Est-ce assez inutile, assez insipide, toute cette parade ; cette réunion pour se répéter des choses cent fois proférées, qu'on croit de moins en moins à mesure qu'on les énonce, et qui ne trompent plus personne ?

— Je fis un mouvement de protestation.

— En veux-tu la preuve ? Observe : ici et dans les assemblées analogues où tu passas, *toujours*, l'allocution du Bâtonnier est inférieure comme pensée, comme forme, comme débit, à ce qu'ont dit les plus jeunes. La raison en est qu'on se blase : les



acteurs sont pleins d'entrain le jour de la première, mais à la centième, quelle lassitude ! Ce n'est pas le talent qui manque aux Anciens, c'est la conviction. Ils ont vu trop souvent de leurs yeux devenus ternes, usés au spectacle des bassesses humaines, cette confraternité de loups que réunit une chasse commune, où ceux du premier rang se serrent pour empêcher ceux qui suivent de les rejoindre, et l'envie des derniers : les mâchoires avides qui s'aiguisent et les yeux de braise luisant de cruauté et d'impatience, le piétinement et l'abandon, sans que nul ne regarde en arrière et aie pitié de ceux qui restent en route...

— Exagérations !

— Point. La vérité, elle est dans les conversations, non dans les discours. Ce qu'il se dit au Palais, dans l'ennui des heures vides, de ridicules potins, de cancan haineux, de sots bavardages, est inconcevable. La chronique scandaleuse s'élabore là chaque jour avec une abondance inépuisée. Si, parfois, quelque noble action s'atteste, il y aura dans la salle des Pas-Perdus des gens d'esprit pour la ridiculiser, des fielleux pour lui attribuer des mobiles infâmes, des sceptiques pour en douter, véritable éclosion de têtards dans un égout. On y est accoutumé et l'on ne s'en étonne plus. On descend même trop souvent



dans ce ruisseau sans redouter assez les microbes, les trognons de chou, les ordures et les détritiques qu'il charrie. Il serait fol d'ailleurs de s'en indigner ! C'est la vie. Et puis, — encore comme dans la vie, — un diamant parfois brille dans cette boue...

Mais ce qui m'exaspère, c'est cette comédie ostentatoire qu'on trouve indispensable de jouer à certaines époques de l'année. A quoi bon cette affectation de règles spéciales d'honneur, de délicatesse et de désintéressement qui ont ceci d'étrange qu'elles semblent d'autant moins observées qu'elles sont plus tapageusement revendiquées ! Un peu de vérité et de franchise ne vaudraient-elles pas mieux ; ne serait-il pas temps de cesser cette contradiction révoltante entre l'orateur officiant dans ces cérémonies et le même homme, causant une heure après, avec des camarades ? de cesser de mentir inutilement, de mettre bas ce fallacieux manteau de parade, cachant mal des plaies de tout le monde aperçues ?...

— Tu es injuste. répondis-je. Et d'abord ! Il n'y a pas de mensonge. Ceux qui proclament les règles du Devoir Professionnel les pensent, avec plus ou moins de foi, mais ils en sont pénétrés. J'avoue que trop souvent, ceux-là même, descendus du discours dans la conversation, ont tort d'affaiblir ou de railler



leur croyance, par fanfaronnade, par crainte d'être taxé de pose ou accusé de manie prêcheuse. De là, une apparente antinomie.

Je sais comme toi les vermineuses et lamentables plaies que cache le Manteau. Mais je suis convaincu de sa nécessité et ceux qui conseillent de le jeter bas, de s'en débarrasser ainsi que d'un préjugé gothique, font, à mon sens, de la néfaste besogne.

Te souvient-il de ce jour où je te conduisis, pour une si longue admiration, au Musée de Cluny, devant la vitrine où sont les manteaux somptueux que portaient les chevaliers du Saint-Esprit? Sur le velours fané, mais orgueilleux encore, alternent des H. couronnés et des bouillons enflammés, brodés en fil d'or. Le roi, les archevêques, les princes et les connétables, les grands de France à certains jours augustes les revêtaient. Assurément, il n'en devenaient point du coup des héros et des saints; assurément, ces merveilleuses chapes abritèrent des cœurs coupables; mais tout Symbole étant une puissance radiante, toute Norme ayant une tendance à se réaliser, on peut dire qu'il y avait, en tout cas, effort psychique pour être dignes du Manteau!

C'est ce qu'un moraliste caustique a exprimé en écrivant que l'hypocrisie était un hommage rendu



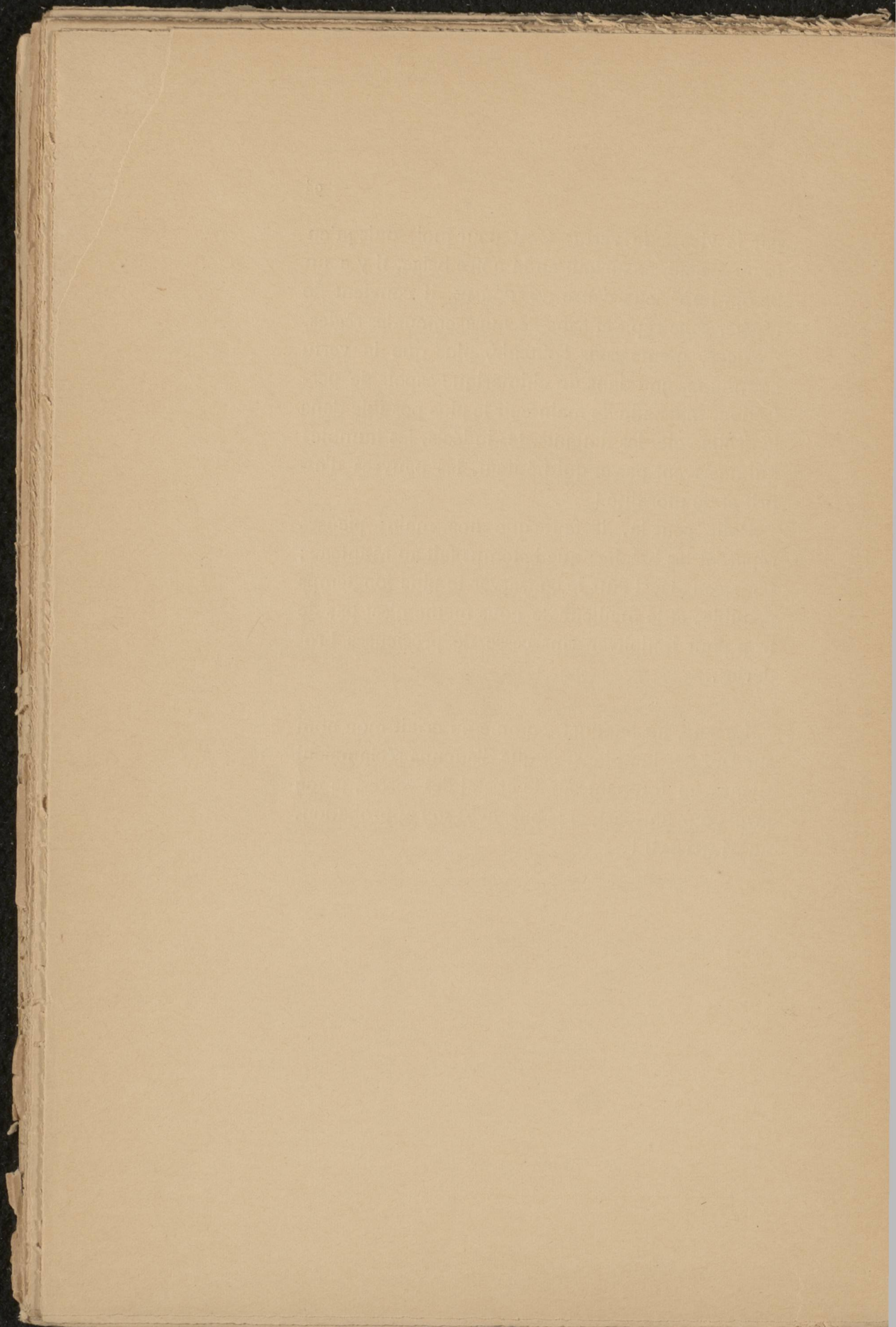
par le vice à la vertu. C'est pourquoi, puisqu'en toute société, et surtout en la nôtre belge, il y a un besoin impérieux d'être CONFORME. il convient de répéter sans répit et sans découragement les règles, d'exiger, même sans l'obtenir, plus que la vertu commune, non dans un chimérique espoir de perfection, mais afin de maintenir le plus possible dans la droite voie, les flottants, les indécis, les humbles qui ne savent pas et qui hésitent, les pauvres d'esprit et de moralité !

Pour ceux-là, il faut que nos mains pieuses réparent les brèches que le temps fait au Manteau ; pour ceux-là, il faut le conserver le plus longtemps possible ; et le meilleur de nous-même n'est pas de trop pour l'enjoliver sans cesse de précieuses broderies...

Le soir, au banquet, comme on criait mon nom sur l'air des lampions, et que d'aucuns réclamaient silence en frappant sur le cristal des verres, je me levai pour un toast, et je bus, avec *son* approbation, au MANTEAU !

---







# TABLE

---

	Pages
PARADOXES PROFESSIONNELS :	
I. — <i>Sur la Confraternité</i> . . . . .	7
II. — <i>Sur l'Honoraire</i> . . . . .	17
III. — <i>Sur la Correspondance</i> . . . . .	31
IV. — <i>Sur les Égards dûs aux Anciens et à la Magistrature</i> . . . . .	39
V. — <i>Sur le Progrès</i> . . . . .	49
VI. — <i>Sur les Débuts</i> . . . . .	61
VII. — <i>Le Manteau</i> . . . . .	77

---







